



# Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire  
**N° 151 – 1er trimestre 2012**

## Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse</i>	5
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	11
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
3.1 <i>Les placements des ménages</i>	13
3.2 <i>Les placements des entreprises</i>	14
3.3 <i>Les placements des autres agents</i>	15
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	16
<i>L'endettement des ménages</i>	17
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
4.2 <i>Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit</i>	19
<i>5. Incidents de paiement et surendettement</i>	20
<i>6 Risques sectoriels</i>	21
<i>7. Rappel des taux</i>	24
7.1 <i>Taux réglementés</i>	24
7.2 <i>Principaux taux de marché</i>	24
7.3 <i>Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	24
7.4 <i>Taux de l'usure</i>	24
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	25
8.1 <i>Emission mensuelle de billets euros</i>	25
8.2 <i>Emission mensuelle de pièces euros</i>	25

## Méthodologie

- 1) **Le nouveau Système Unifié de Reporting Financier (SURFI)** remplace depuis le 30 juin 2010 les anciens états BAFI (Base des Agents Financiers) et introduit un nouveau dispositif de collecte des données prudentielles et monétaires à destination de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) et de la Banque de France, à partir d'une taxonomie et d'états spécifiques nouveaux. Ce système maintient la territorialisation des données.
- 2) **La redéfinition du périmètre local** : précédemment, pour l'Iedom, deux critères cumulatifs présidaient à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production d'un bilan et d'un compte de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions étaient considérés comme non installés localement. Désormais, afin de mieux appréhender l'activité « outre-mer » d'établissements de crédit exerçant leur activité depuis la Métropole, le périmètre local a été étendu. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Le périmètre des ECIL comprend désormais, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD) et la CASDEN-BP. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.
- 3) **L'enquête de conjoncture bancaire** : l'enquête de conjoncture, effectuée par l'Iedom auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (11 établissements sont concernés : BDAF, BFC-AG, BNP Paribas Martinique, BRED, CEPAC-Martinique, CMA, CRCAMM, CRCMMOM, FCMAG, SGBA et SOMAFI).

Cette enquête comporte 13 questions qui visent à saisir les évolutions (passées ou prévues) des dépôts et des crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, celle-ci est opérée par le biais des encours de crédits ou de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants estimant qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

- 4) **Actifs financiers** : les actifs financiers ne comprennent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines par exemple.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable (LDD, ex CODEVI) et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

- 5) **Passifs financiers** : dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux, puis les crédits accordés à la fois par les EC locaux et par les principaux EC de l'hexagone non installés localement.

Les établissements de crédit non installés localement, intervenant dans les DOM et présentés ici sont la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de France, les établissements BNPP Guyane et Réunion, Natixis, Natixis Financement, la Compagnie de financement foncier (CFF), Océor Lease Réunion et ECF.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont ventilés entre entreprises et ménages selon les types de concours. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des « EI » ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières - SNF-).

Concernant les entreprises (SNF et crédits aux EI concernés), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Du côté des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les crédits octroyés aux collectivités locales sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

- 6) **Service central des risques (SCR), centralisation des douteux et arriérés de sécurité sociale** : le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros<sup>1</sup> de crédit (dans les DOM) par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Bien que non exhaustive, cette source d'information est celle qui permet une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'Iedom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale. A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Conséquence sur les chiffres : les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,5 % de l'encours total à fin mars 2012, contre 5,8 % à fin décembre 2011.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs	Codes NAF rév. 2 (nomenclature INSEE)
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
Industrie, énergie, eau	05 à 21
Construction	41 à 43
Commerce	45 à 47
Hébergement et restauration	55 et 56
Transports et entreposage	49, 50 à 52
Activité immobilière	68
Services aux entreprises	33, 62,63, 64.2, 69, 70 à 74,77.1, 77.3, 77.4, 78, 80 à 82
Services aux particuliers	59, 60, 77.2, 90, 91, 93, 95 et 96
Autres services	38, 53, 61, 64.1, 64.3, 64.9, à 66, 72, 74, 79, 80, 92
Administration publique	84
Enseignement, santé humaine et action sociale	85 à 88

- 7) **Taux de l'usure** : est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1<sup>er</sup> août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.
- 8) **Enquête sur le coût du crédit aux entreprises** : l'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par sept établissements de crédit de la place (BDAF, BFCAG, BNPPM, BRED, CRCAMM, FCMAG et SGBA) à leur clientèle entreprises.  
Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

<sup>1</sup> Le seuil des déclarations a été ramené de 45 000 à 25 000 euros à compter de février 2006.

## 1. Synthèse

### 1. La conjoncture internationale du premier trimestre 2012

Début 2012, l'économie mondiale redémarre progressivement, mais la reprise est fragile, extrêmement inégale selon les régions et pourrait bien être compromise par la crise de la zone euro, selon la dernière édition des Perspectives économiques de l'OCDE.

Au premier trimestre, la croissance américaine, bien que positive à 0,5 %, diminue de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, **en raison d'une baisse des investissements des entreprises et des dépenses de l'état et malgré l'accélération de la demande des ménages.** Parallèlement, le taux d'épargne est en recul, chutant de 4,5% sur les trois derniers mois de 2011 à 3,9 % au premier trimestre 2012.

En Asie, le Japon renoue avec la croissance au premier trimestre 2012, à 1 %, après un recul de 0,5 % en 2011. La poursuite des efforts de reconstruction devrait stimuler temporairement l'activité et les exportations pourraient bénéficier de la croissance mondiale et de la dépréciation attendue du Yen. En Chine, la croissance est essentiellement imputable à **l'investissement, public et privé. Au premier trimestre 2012, la croissance chinoise s'est ralentie** à 8,1 % sur un an, soit le niveau le plus bas depuis le deuxième trimestre 2009. Sont en cause la faiblesse des exportations et le ralentissement du secteur de la construction.

**Bien qu'ayant** décéléré par rapport à la crête observée au lendemain de la crise, la croissance des pays en développement de la région Asie de l'Est et Pacifique reste forte.

Au premier trimestre 2012, l'activité économique de la zone euro s'est stabilisée à un faible niveau après une baisse du PIB de 0,3 % au quatrième trimestre 2011. La consommation des ménages est restée stable et les exportations ont quant à elles progressé de 1 %. La confiance des entreprises et des ménages est ténue, les marchés de capitaux sont **tendus et les conséquences négatives de l'assainissement budgétaire sur la croissance à court terme risquent d'être lourdes**, particulièrement dans les pays les plus durement touchés par la crise.

**Avec les replis d'activité enregistrés au premier trimestre 2012, le nombre de pays entrant en récession technique<sup>1</sup> s'accroît, un phénomène qui touche évidemment la zone euro mais aussi le Royaume-Uni.** Exception au sein d'une Europe déprimée, l'économie allemande a renoué avec la croissance au premier trimestre 2012 (+ 0,5 % sur le trimestre), grâce **notamment aux exportations et à la consommation des ménages.** Le niveau de l'activité économique n'a quasiment pas évolué en France au cours des quatre derniers trimestres (+ 0,3 % sur un an). Le premier trimestre 2012 est resté dans cette tonalité, la croissance restant atone. Le taux de chômage en France a progressé de 0,3 point au premier trimestre 2012 pour atteindre 10 % de la population active en France entière (DOM compris) et 9,6 % en seule métropole.

Le marché interbancaire enregistre un repli au premier trimestre 2012. Selon le rapport trimestriel de juin 2012 de la Banque des règlements internationaux, les banques ont enregistré le plus fort recul de leurs créances internationales depuis celui qui avait suivi la chute de Lehman Brothers au quatrième trimestre 2008. Ce repli est imputable notamment à la **réduction de l'exposition des banques internationales aux établissements financiers de la zone euro.**

Lors de sa réunion du 6 juin 2012, le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé de laisser son taux directeur inchangé (à 1%). Il a par ailleurs décidé de continuer à conduire ses opérations principales de refinancement sous la forme **d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, « aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'au 15 janvier 2013 ».** M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « la croissance économique reste faible dans la **zone euro, dans un contexte de renforcement de l'incertitude qui pèse sur la confiance et le climat, entraînant une accentuation des risques à la baisse sur les perspectives économiques** ».

Les annonces successives de mauvais résultats macroéconomiques continuent de se répercuter sur les marchés de matières premières. **Toutes les familles de produits sont concernées et d'abord le pétrole** qui, pour la première fois depuis janvier 2011, passe sous la barre des 100 \$ au 1<sup>er</sup> juin 2012. Les cours pourraient continuer leur repli au second semestre car à la **faiblesse de la demande, résultat de l'essoufflement des économies européenne, américaine et chinoise, s'ajoute un accroissement de l'offre.** Les douze États membres de l'Opep se réunissent le 14 juin 2012, la réduction des quotas sera probablement évoquée.

<sup>1</sup> Deux trimestres consécutifs de contraction du PIB

## 2. La conjoncture du premier trimestre 2012 à la Martinique

*Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI - Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFI) les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.*

Au 31 mars 2012, la conjoncture monétaire fait apparaître une progression des encours de crédits, dans un contexte d'atonie du climat des affaires et de détérioration du marché de l'emploi.

- Tous établissements de crédit confondus, le premier trimestre 2012 se caractérise par une amélioration de 1,4 point du rythme de progression des encours de crédits sains (+ 1,7 % contre + 0,3 % au quatrième trimestre 2011). Ces derniers font apparaître un maintien des encours sains des entreprises (- 0,2 %) tirés par les crédits d'équipement (+ 1,0 %), en dépit d'une diminution de 5,5 % des crédits d'exploitation. Les crédits aux ménages résistent (+ 0,4 %) grâce à une progression des crédits à l'habitat (+ 1,1 %). En revanche, la contraction de l'encours des crédits à la consommation des ménages (- 1,1 %) illustre la perte de vitesse observée sur ce segment au 31 mars 2012. Les encours en faveur des collectivités enregistrent une progression plus nette (+ 4,6 %) du fait de l'augmentation concomitante des crédits d'exploitation et des crédits d'investissement (respectivement + 27,5 % et + 3,7 %).
- Les encours de crédits sains des établissements locaux sont en hausse de 2,0 % sur le trimestre. A 7,1 milliards d'euros, ils représentent 90,2 % de l'ensemble des encours sains (+ 0,3 point par rapport à décembre 2011).
- La progression de l'encours sain s'accompagne d'une baisse des créances douteuses des établissements locaux dont le taux se situe à 6,5 % (- 0,1 point par rapport au quatrième trimestre 2011).
- Au premier trimestre 2012, les encours des actifs financiers des établissements de crédit locaux progressent plus modestement qu'en décembre 2011 (+ 0,9 % contre + 1,8 %) et s'élèvent à 6,3 milliards d'euros. La collecte est soutenue par le rebond des placements liquides ou à court terme (+ 2,5 %), ainsi que de l'épargne à long terme (+ 2,0 %), alors que l'encours des dépôts à vue s'effrite de 2,0 % sur le trimestre.

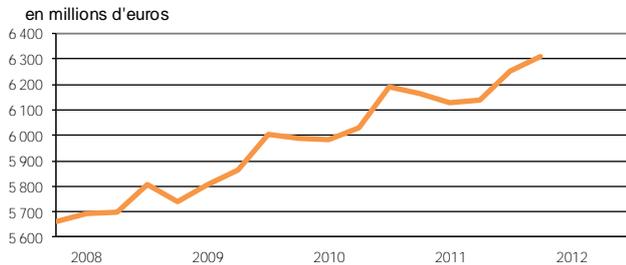
### 2.1- L'évolution des actifs financiers à la Martinique

#### *Croissance modérée des actifs financiers*

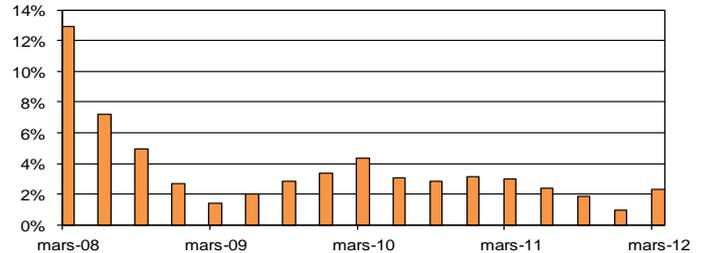
Après un quatrième trimestre 2011 marqué par l'essoufflement de la collecte (- 1,1 %), l'épargne à long terme est à nouveau favorablement orientée au premier trimestre 2012 (+ 2,0 %, + 2,2 % sur un an). Les actifs des ménages se renforcent (+ 1,2 % contre + 0,3 % au quatrième trimestre 2011). En revanche, les avoirs des entreprises s'inscrivent en baisse de 1,8 % sur le premier trimestre, tandis que ceux des autres agents demeurent favorablement orientés (+ 6,5 %, + 19,7 % sur un an).

## Total des actifs financiers

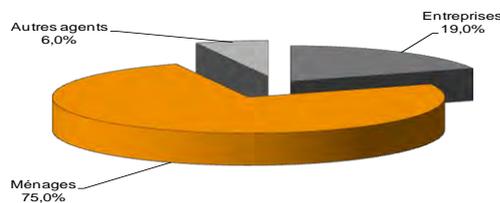
Données brutes en millions d'euros



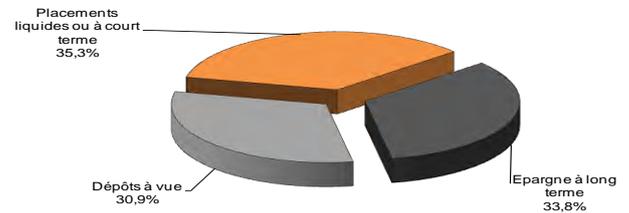
Variation sur un an



Répartition des actifs financiers par agent économique au 31/03/2012



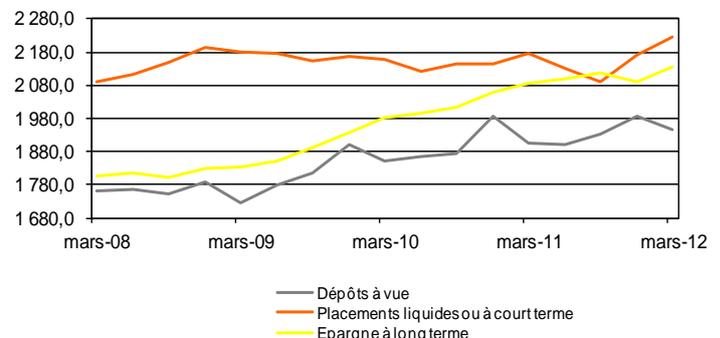
Répartition des actifs financiers par nature au 31/03/2012



### Maintien des placements liquides ou à court terme

Première composante des actifs financiers, les **placements liquides ou à court terme** (35,3 % du total des avoirs) s'établissent à 2,2 milliards d'euros (+ 2,5 %) grâce notamment à la progression des placements indexés sur les taux du marché (+ 5,5 %) et des comptes d'épargne à régime spécial (+ 0,9 %). Les placements des ménages et des entreprises augmentent plus modestement au premier trimestre 2012 qu'au trimestre précédent (respectivement + 1,6 % et + 0,8 % en mars 2012 contre + 1,8 % et + 12,0 % en décembre 2011).

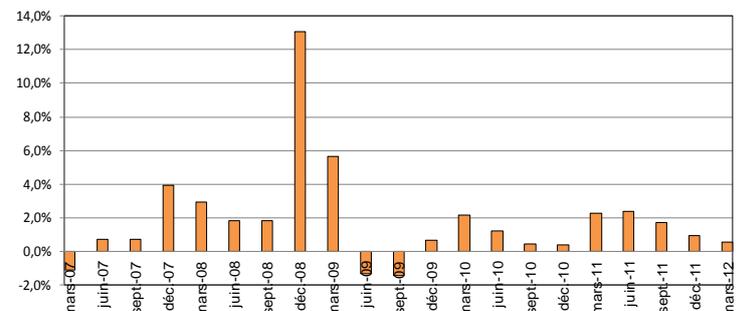
Evolution des placements par maturités



### Perte de vitesse des dépôts à vue

Après le rebond de 2,6 % observé en décembre 2011, les **dépôts à vue** se contractent en mars 2012. L'encours s'établit à 1,9 milliard d'euros (+ 2,2 % sur un an). La baisse, généralisée à l'ensemble des agents économiques, est plus accentuée chez les entreprises (- 4,1 %) que chez les ménages (- 0,6 %) et les autres agents (- 1,8 %).

Evolution du taux de croissance trimestriel de l'encours des livrets A



La collecte globale sur les livrets A et bleus (535,5 millions d'euros) s'essouffle tant sur le trimestre (+ 0,6 % contre + 1,0 % au quatrième trimestre 2011) que sur l'année (+ 5,9 % contre + 7,8 %). La part

## Conjoncture financière et bancaire

détenue par les ménages (522,5 millions d'euros) perd également en dynamisme et ne s'accroît que de 1,6 % sur le trimestre (+ 3,4 % au quatrième trimestre, - 0,7 point sur un an).

### Redressement de l'épargne à long terme

Au 31 mars 2012, **l'épargne à long terme** (2,1 milliards d'euros) enregistre un rebond. Elle progresse de 2,0 % contre - 1,1 % au quatrième trimestre 2011, grâce à l'accroissement du portefeuille-titres (+ 11,5 %) et de l'assurance-vie, dont les encours (1,2 milliard d'euros) progressent de 2,6 % sur le trimestre (+ 5,4 % sur un an). Elle représente 56,2 % du total de l'épargne à long terme (+ 0,3 point par rapport au quatrième trimestre 2011).

## 2.2- L'évolution des passifs financiers à la Martinique

### Accroissement modéré des passifs de l'ensemble des établissements de crédit

Au 31 mars 2012, le total des passifs financiers sains de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement) s'établit à **7,8 milliards d'euros**, soit une progression de 1,7 % sur le trimestre (+ 0,3 % quatrième trimestre 2012, + 4,2 % sur un an). Le taux de créances douteuses s'améliore de 0,1 point et s'établit à 6,2 %.

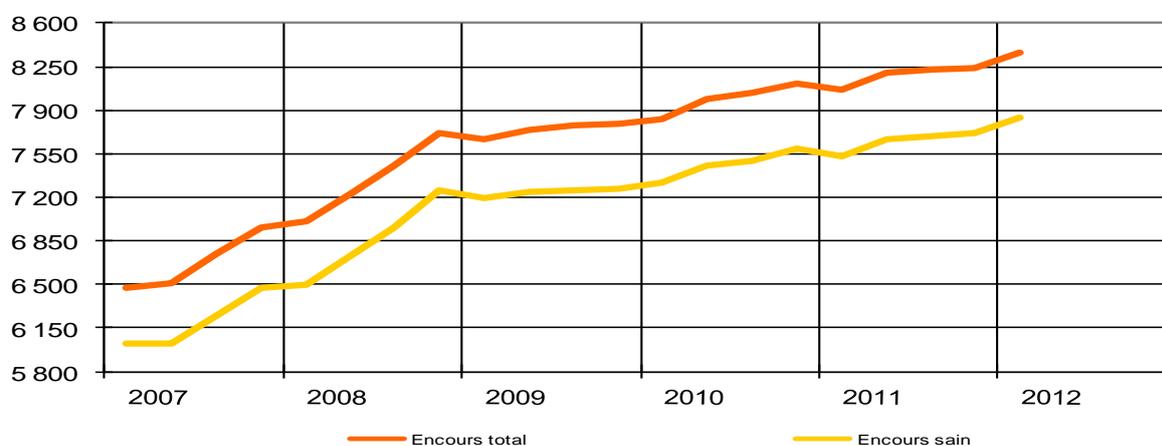
A la fin du trimestre, l'encours des **entreprises** se stabilise à 3,3 milliards d'euros (- 0,2 % contre - 1,4 % au quatrième trimestre 2011, + 1,2 % sur un an). Les crédits d'exploitation poursuivent leur décrue sur le trimestre (- 5,5 % après - 8,1 % à 404,5 millions d'euros). Les comptes ordinaires débiteurs, en forte progression sur un an (+ 26,0 %) en raison de la détérioration de la situation financière des entreprises, sont stables au 31 mars à 161,8 millions d'euros.

L'encours des crédits d'investissement (1,8 milliard d'euros) se redresse modestement sur le trimestre (+ 1,0 % contre - 0,6 % au quatrième trimestre 2011), alors que les crédits immobiliers sont stables (+ 0,2 %).

Le rythme de croissance des crédits aux **ménages** (3,1 milliards d'euros) ralentit sur le trimestre et sur l'année dans les mêmes proportions (- 1,2 point). Cet encours (+ 0,4 % sur le trimestre contre + 1,6 %) est essentiellement porté par les crédits à l'habitat dont l'évolution trimestrielle est modérée (+ 1,1 %). La croissance des crédits à la consommation des ménages décélère à nouveau au premier trimestre 2012 (- 1,1 % après + 0,8 % au quatrième trimestre 2011).

L'encours des **collectivités** (1,1 milliard d'euros) progresse de 4,6 % contre + 2,2 % au trimestre précédent.

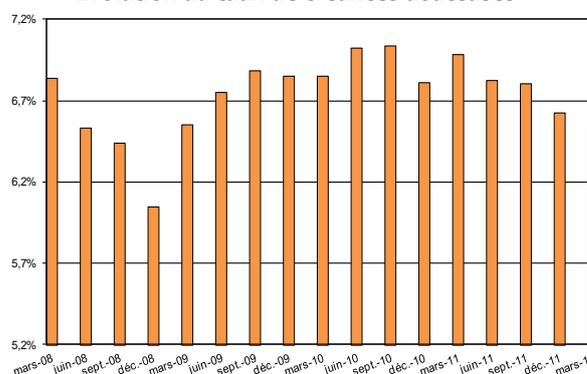
Encours des établissements de crédit installés ou non localement



## Remontée des encours de crédit des établissements installés localement

Au 31 mars 2012, le total des concours bruts octroyés aux agents économiques par les établissements de crédit installés localement atteint **7,6 milliards d'euros**, en hausse de 1,9 % sur le trimestre (+ 5,1 % sur un an). Les créances douteuses brutes (**494,7 millions d'euros, 6,5 % de l'encours brut**) s'accroissent de 0,5 % sur le trimestre (contre - 1,7 % au 31 décembre 2011).

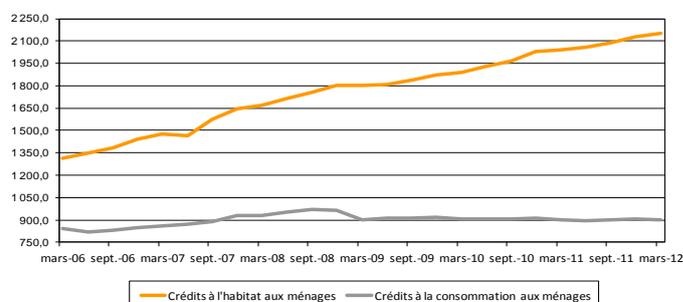
Evolution du taux de créances douteuses



## Faible progression des encours de crédits aux ménages

Les ménages (**3,0 milliards d'euros, 43,1 % de l'encours**) voient leurs encours progresser faiblement (+ 0,4 % contre + 1,6 % au quatrième trimestre 2011). Le rythme de croissance des crédits à l'habitat (**2,1 milliards d'euros**) ralentit sur le trimestre (- 0,8 point à 1,1 %). L'encours des crédits de trésorerie s'infléchit. Il s'établit à **808,3 millions d'euros** (- 1,4 %).

Encours des crédits à la consommation et des crédits à l'habitat aux ménages (M€)



Les comptes ordinaires débiteurs (**50,4 millions d'euros**) sont en forte hausse au 31 mars 2012 (+ 4,3 % contre - 2,0 % au trimestre précédent). La sinistralité relevée chez les particuliers (17 526 interdits bancaires) ne diminue que très légèrement sur le trimestre (- 0,3 %, - 1,4 % sur un an).

## Progression des crédits d'investissement aux entreprises

Au 31 mars 2012, les crédits d'investissement aux entreprises s'établissent à **1,3 milliard d'euros**. Leur croissance ralentit (+ 1,3 % sur le trimestre, + 4,0 % sur l'année), compte tenu de la faiblesse de la demande. L'encours sain des **crédits aux entreprises** (**2,8 milliards d'euros**) est en léger retrait au premier trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent (- 0,2 % contre + 0,9 %), en raison du tassement des crédits d'exploitation (- 5,6 %). L'encours des crédits immobiliers est quant à lui stable (+ 0,2 % contre - 0,2 %).

Encours des crédits à l'équipement aux entreprises (M€)



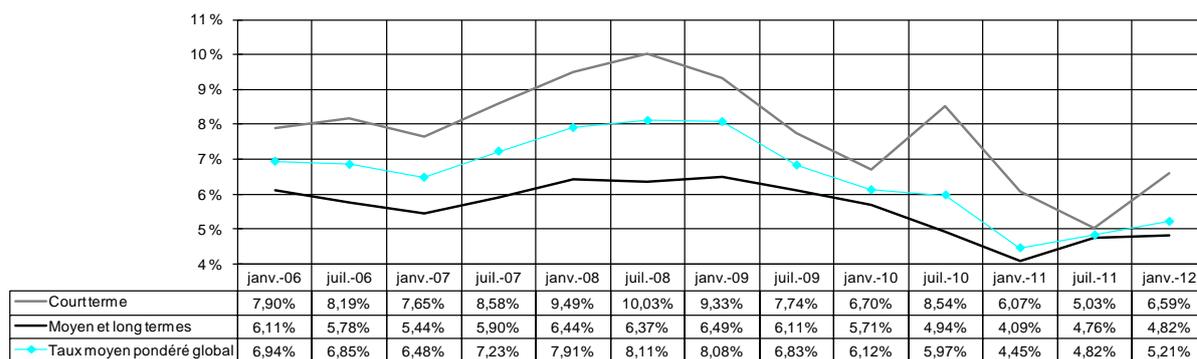
### Réforme du Service central des risques (périmètre restreint par rapport au système SURFI, page 4)

Au 31 mars 2012, les encours des crédits aux entreprises et aux collectivités recensés par le Service central des risques de la Banque de France se situent à 5,1 milliards d'euros à la Martinique (soit -6,9 % sur le trimestre). Cette baisse est la conséquence de l'arrêt, à compter de mars 2012, des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,5 % de l'encours total à fin mars 2012, contre 5,8 % à fin décembre 2011. Les activités immobilières, le secteur public et les services aux entreprises représentent à eux seuls 70,8 % des encours recensés.

### Hausse modérée du coût du crédit aux entreprises

La dernière enquête semestrielle de l'IEDOM sur le **coût du crédit aux entreprises** a été réalisée au cours du mois de janvier 2012 auprès d'un échantillon constitué de 6 établissements financiers de la place. Le **taux moyen pondéré global** des crédits octroyés aux entreprises à la Martinique a augmenté, de 39 points de base, en variation semestrielle, pour s'établir à 5,21 %. En glissement annuel, il enregistre une progression de 76 points de base. S'agissant des crédits à moyen et long termes, l'accroissement de taux est marginal sur le semestre (+ 6 points de base à 4,82 %), mais plus accentué sur l'année (+ 73 points). La progression des taux à court terme est plus marquée sur le semestre (+ 156 points à 6,59 %) qu'en glissement annuel (+ 52 points).

**Evolution des taux moyens pondérés des crédits**



Source : IEDOM

## 2.3 Les résultats de l'enquête de conjoncture bancaire et financière

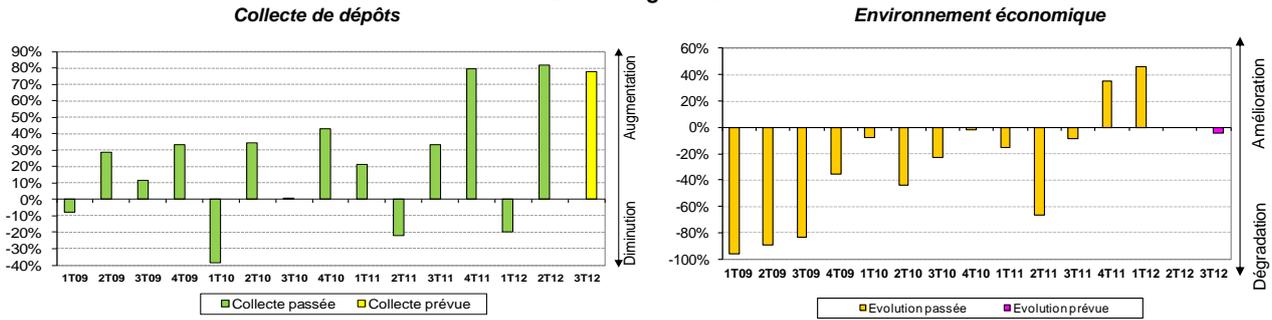
Selon les dirigeants des établissements de crédit ayant participé à l'enquête, le troisième trimestre 2012 devrait être marqué par un maintien élevé de la collecte des dépôts, à l'image du deuxième trimestre 2012.

Concernant les octrois de crédits, le troisième trimestre 2012 confirmerait la remontée des **crédits à l'habitat** aux particuliers, et ferait apparaître une évolution positive des crédits à la consommation. S'agissant des entreprises, **les crédits d'exploitation** en forte baisse depuis décembre 2011 pourraient être favorablement orientés et **les crédits d'équipement** confirmeraient la tendance haussière constatée.

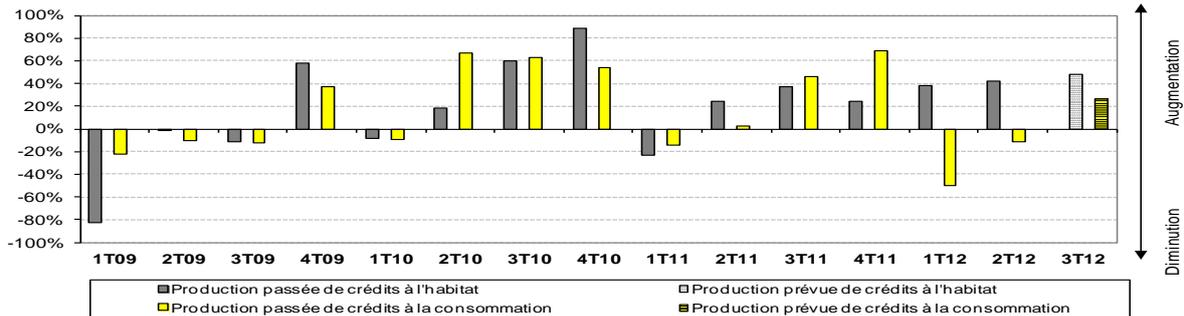
Les dirigeants sondés qui misent sur une consolidation de la demande, semblent parallèlement plus optimistes sur l'évolution du PNB, ainsi que sur la maîtrise des charges **d'exploitation** et du coût du risque.

## 2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

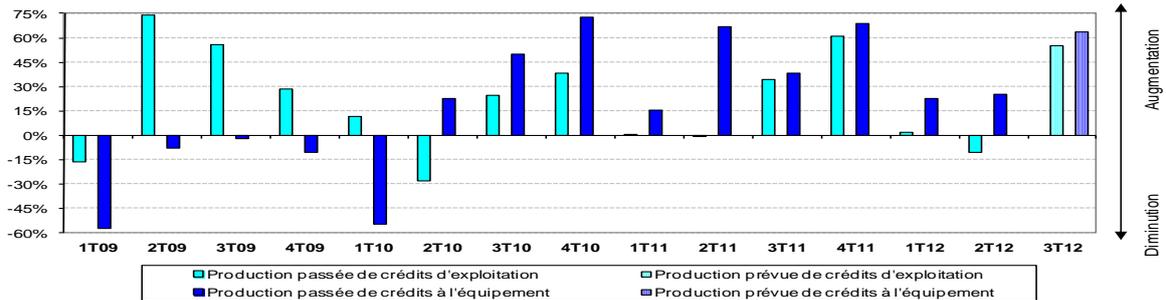
### Données générales



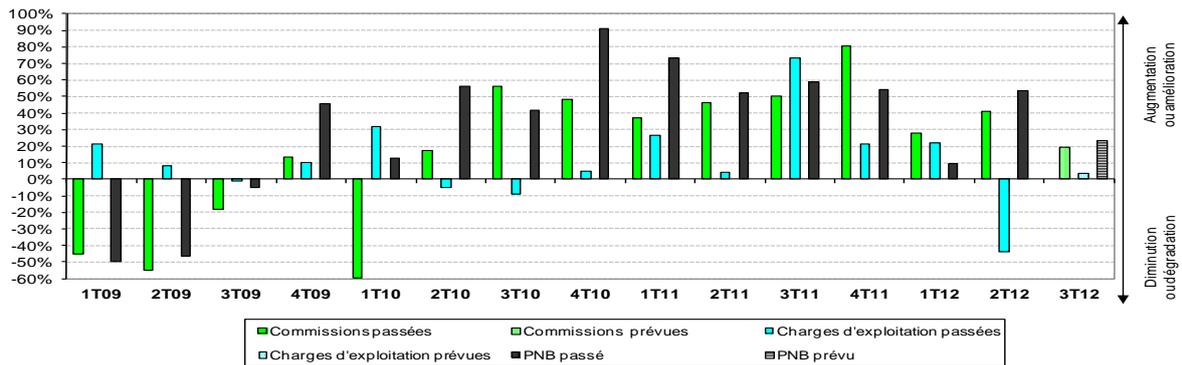
### Evolution des principales productions de crédits aux particuliers



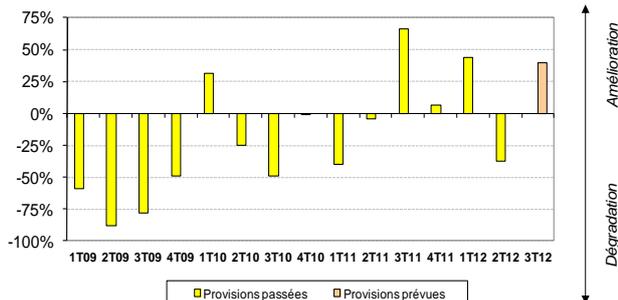
### Evolution des principales productions de crédits aux entreprises



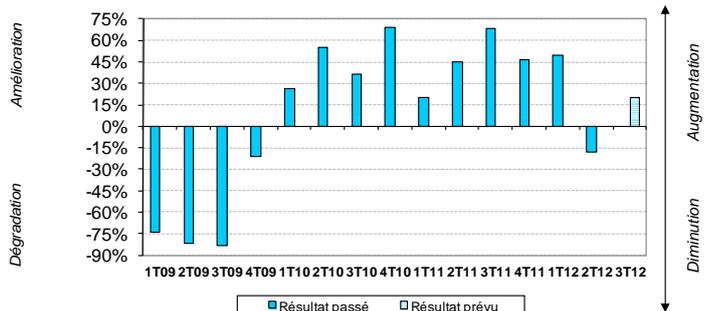
### Evolution des principaux indicateurs d'exploitation



### Provisions – coût du risque



### Résultats



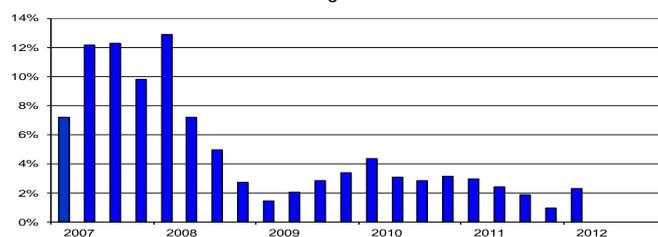
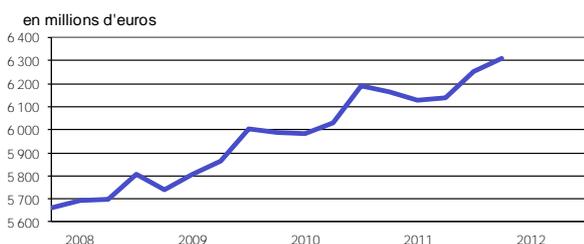
## 3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros au										Variations	
	mars-07	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept.-11	déc.-11	mars-12	1 an	1 trim.	
<b>Entreprises</b>												
Dépôts à vue	593,3	661,2	600,6	668,2	687,6	660,0	682,5	718,3	688,6	0,1%	-4,1%	
Placements liquides ou à court terme	396,7	503,1	470,0	498,3	485,0	436,6	404,7	453,4	457,1	-5,7%	0,8%	
Comptes d'épargne à régime spécial	2,1	1,6	15,1	10,1	7,1	14,7	20,3	7,6	5,0	-29,1%	-34,3%	
Placements indexés sur les taux de marché	394,5	501,5	454,8	488,1	477,9	421,9	384,3	445,8	452,1	-5,4%	1,4%	
<i>dont</i> : comptes à terme	126,1	170,1	216,2	245,2	329,4	266,8	269,9	286,5	306,1	-7,1%	6,8%	
OPCVM monétaires	175,4	166,0	178,7	195,1	94,4	91,0	58,5	94,4	117,2	24,3%	24,2%	
certificats de dépôt	91,0	164,7	59,3	47,3	53,6	63,7	55,5	64,5	28,3	-47,2%	-56,1%	
Epargne à long terme	65,1	65,4	50,8	58,3	53,4	53,9	62,4	46,8	51,0	-4,5%	8,9%	
<i>dont</i> : OPCVM non monétaires	26,3	22,0	13,3	33,0	29,0	29,3	38,2	20,1	18,4	-36,5%	-8,5%	
<b>Encours total</b>	<b>1055,1</b>	<b>1229,7</b>	<b>1121,4</b>	<b>1224,8</b>	<b>1225,9</b>	<b>1150,5</b>	<b>1149,6</b>	<b>1218,5</b>	<b>1196,7</b>	<b>-2,4%</b>	<b>-1,8%</b>	
<b>Ménages</b>												
Dépôts à vue	971,9	949,2	973,3	1 002,4	1 054,3	1 077,2	1 073,9	1 067,0	1 060,4	0,6%	-0,6%	
Placements liquides ou à court terme	1376,1	1 478,9	1 592,2	1 548,7	1 552,4	1 557,3	1 555,2	1 583,2	1 608,2	3,6%	1,6%	
Comptes d'épargne à régime spécial	1090,9	1 219,7	1 321,8	1 327,4	1 338,6	1 344,7	1 345,3	1 367,9	1 381,4	3,2%	1,0%	
Livrets ordinaires	399,4	473,4	497,1	498,9	501,3	502,4	504,0	507,2	514,0	2,5%	1,4%	
Livrets A et bleus	359,5	386,1	464,1	466,0	490,2	495,0	497,6	514,5	522,5	6,6%	1,6%	
Livrets jeunes	13,6	14,6	16,3	15,1	14,6	14,6	14,4	14,5	14,1	-3,3%	-2,7%	
Livrets d'épargne populaire	92,0	97,2	84,1	77,3	69,7	70,1	69,7	67,4	64,3	-7,8%	-4,7%	
LDD (anciens CODEVI)	101,4	122,1	136,5	138,8	140,8	140,9	139,1	142,7	143,8	2,1%	0,8%	
Comptes d'épargne-logement	125,0	126,4	123,8	131,4	122,0	121,8	120,6	121,6	122,6	0,5%	0,8%	
Placements indexés sur les taux de marché	285,2	259,2	270,4	221,3	213,9	212,6	210,0	215,2	226,8	6,1%	5,4%	
<i>dont</i> : Comptes à terme	186,2	199,9	206,6	178,7	180,2	181,6	185,0	188,8	200,4	11,2%	6,2%	
Bons de caisse	7,0	2,2	2,0	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	-0,4%	0,0%	
OPCVM monétaires	92,0	57,1	61,8	40,8	32,1	29,4	23,3	24,8	24,8	-22,6%	-0,2%	
Epargne à long terme	1497,8	1 734,7	1 777,2	1 916,7	2 016,3	2 025,1	2 031,1	2 024,7	2 062,1	2,3%	1,8%	
Plans d'épargne-logement	554,0	539,0	519,9	513,6	531,3	526,7	525,3	536,6	533,4	0,4%	-0,6%	
Plans d'épargne populaire	105,6	96,7	89,1	83,3	75,6	72,5	69,9	69,4	67,8	-10,3%	-2,3%	
Autres comptes d'épargne	5,2	5,9	5,6	4,9	4,2	4,4	4,3	4,2	4,0	-5,0%	-4,3%	
Portefeuille-titres	162,1	153,4	164,3	186,9	192,7	201,0	187,4	178,7	196,8	2,2%	10,1%	
OPCVM non monétaires	85,8	97,0	79,8	94,0	74,6	80,1	78,4	69,3	63,2	-15,3%	-8,7%	
Contrats d'assurance-vie	585,0	842,7	918,4	1 034,0	1 138,0	1 140,4	1 165,8	1 166,6	1 196,9	5,2%	2,6%	
<b>Encours total</b>	<b>3 845,8</b>	<b>4 162,8</b>	<b>4 342,6</b>	<b>4 467,9</b>	<b>4 623,0</b>	<b>4 659,6</b>	<b>4 660,3</b>	<b>4 674,8</b>	<b>4 730,7</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,2%</b>	
<b>Autres agents</b>												
Dépôts à vue	67,6	151,4	152,6	180,4	162,6	163,1	177,9	200,5	196,9	21,1%	-1,8%	
Placements liquides ou à court terme	41,1	108,3	117,8	109,7	136,9	135,9	130,1	135,3	161,5	18,0%	19,4%	
Comptes d'épargne à régime spécial	2,2	20,3	24,0	27,9	27,6	28,5	29,4	29,1	31,0	12,5%	6,6%	
Placements indexés sur les taux de marché	38,9	88,0	93,8	81,8	109,2	107,3	100,7	106,2	130,5	19,4%	22,9%	
<i>(dt)</i> comptes à terme	32,9	38,6	50,7	49,4	82,0	82,2	83,2	86,5	87,3	6,6%	1,0%	
Epargne à long terme	4,5	8,5	6,6	6,5	18,1	18,6	23,0	21,0	21,7	19,9%	3,0%	
<b>Encours total</b>	<b>113,2</b>	<b>268,2</b>	<b>277,0</b>	<b>296,7</b>	<b>317,5</b>	<b>317,6</b>	<b>331,1</b>	<b>356,8</b>	<b>380,1</b>	<b>19,7%</b>	<b>6,5%</b>	
<b>TOTAL</b>												
Dépôts à vue	1 632,7	1 761,8	1 726,5	1 851,1	1 904,4	1 900,3	1 934,3	1 985,7	1 945,9	2,2%	-2,0%	
Placements liquides ou à court terme	1 813,8	2 090,3	2 179,9	2 156,7	2 174,2	2 129,9	2 090,0	2 171,9	2 226,8	2,4%	2,5%	
Comptes d'épargne à régime spécial	1 095,2	1 241,6	1 360,9	1 365,4	1 373,3	1 388,0	1 395,0	1 404,7	1 417,4	3,2%	0,9%	
Placements indexés sur les taux de marché	718,6	848,7	819,0	791,3	801,0	741,9	695,0	767,2	809,4	1,1%	5,5%	
Epargne à long terme	1 567,4	1 808,6	1 834,6	1 981,6	2 087,8	2 097,5	2 116,5	2 092,5	2 134,7	2,2%	2,0%	
<b>Encours total des actifs financiers</b>	<b>5013,9</b>	<b>5660,7</b>	<b>5740,9</b>	<b>5989,4</b>	<b>6166,4</b>	<b>6127,7</b>	<b>6140,9</b>	<b>6250,2</b>	<b>6307,5</b>	<b>2,3%</b>	<b>0,9%</b>	

### Ensemble des actifs financiers

En millions d'euros

Variation en glissement annuel

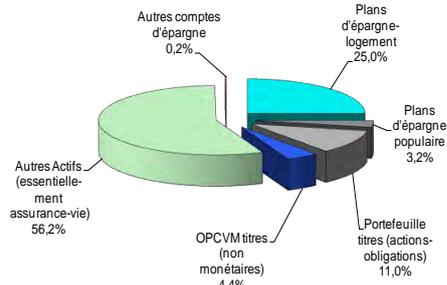
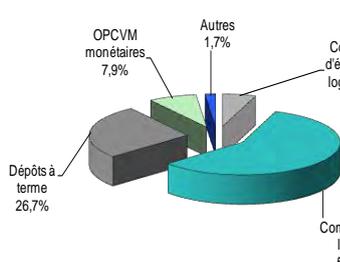
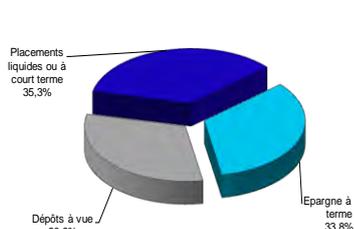


### Structure des actifs financiers par nature au 31 mars 2012

Actifs financiers

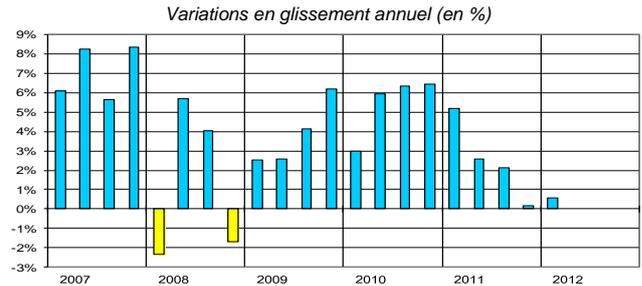
Placements liquides ou à court terme

Epargne à long terme

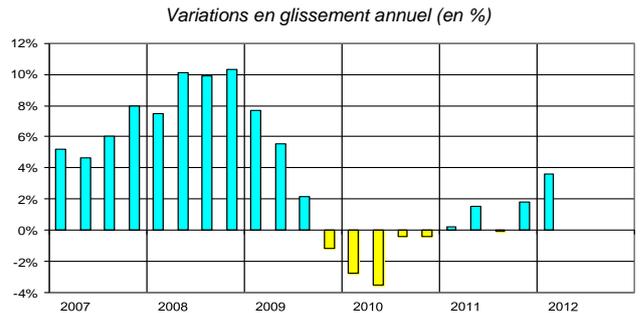
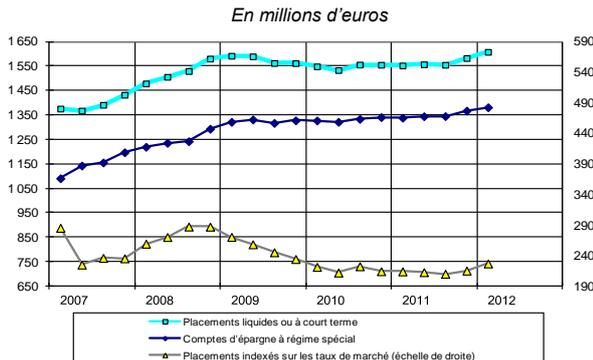


## 3.1 Les placements des ménages

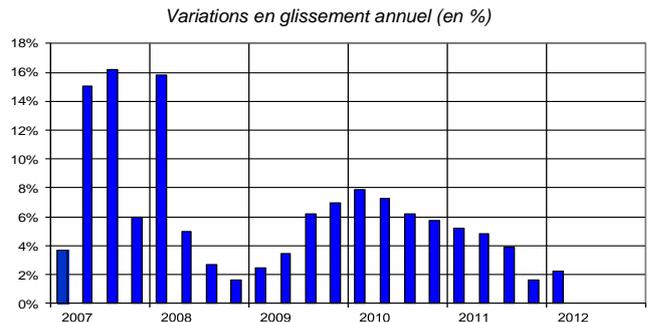
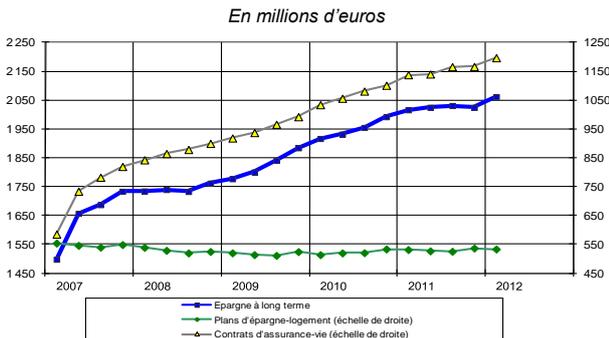
### Dépôts à vue



### Placements liquides ou à court terme

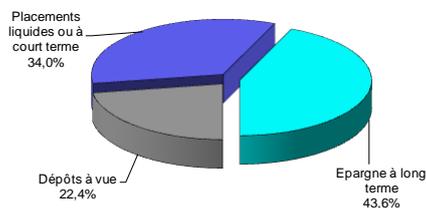


### Épargne à long terme

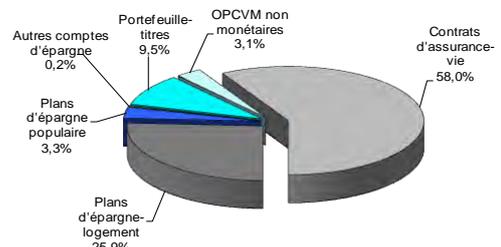


### Structure des actifs financiers des ménages par nature au 31 mars 2012

Total actifs financiers : 4 730,7 M€

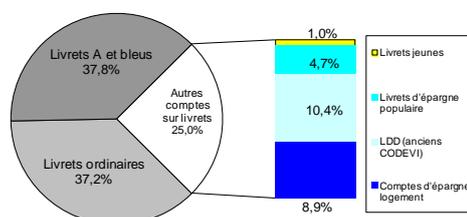


dont épargne à long terme : 2 062,1 M€

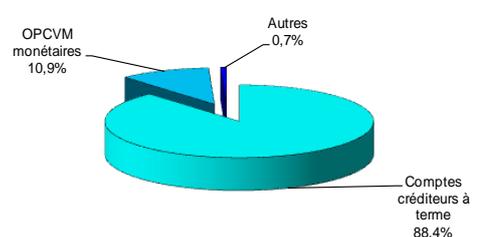


dont placements liquides ou à court terme : 1 608,2 M€

Comptes d'épargne à régime spécial : 1 381,4 millions d'euros

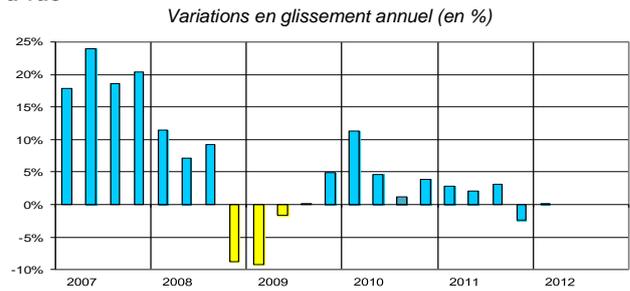
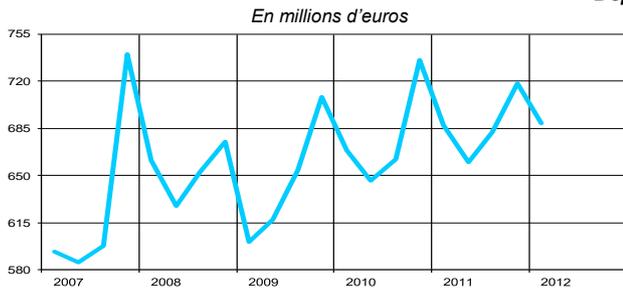


Placements indexés sur les taux du marché monétaire : 226,8 millions d'euros

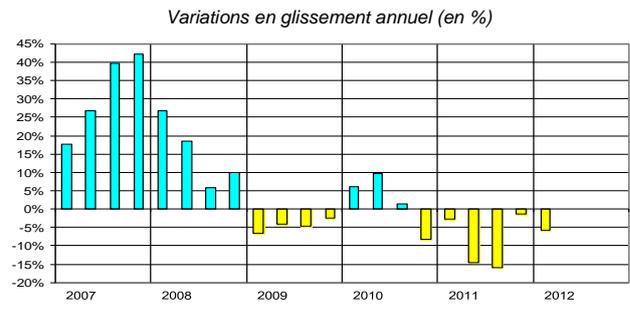
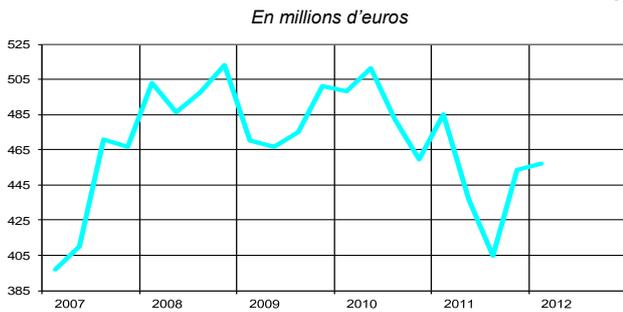


## 3.2 Les placements des entreprises

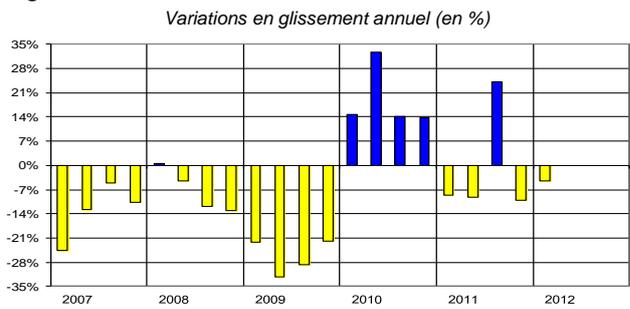
### Dépôts à vue



### Placements liquides ou à court terme

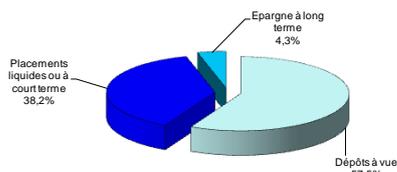


### Épargne à long terme

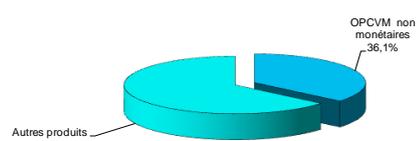


### Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 31 mars 2012

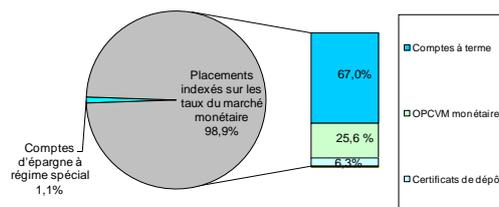
Total actifs financiers : 1 1196,7 M€



dont épargne à long terme : 51,0 M€



dont placements liquides ou à court terme : 457,1 M€

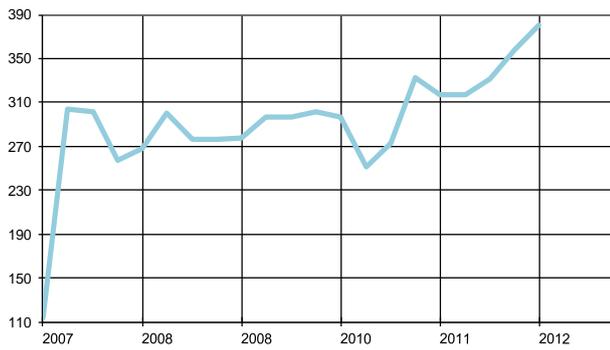


# Conjoncture financière et bancaire

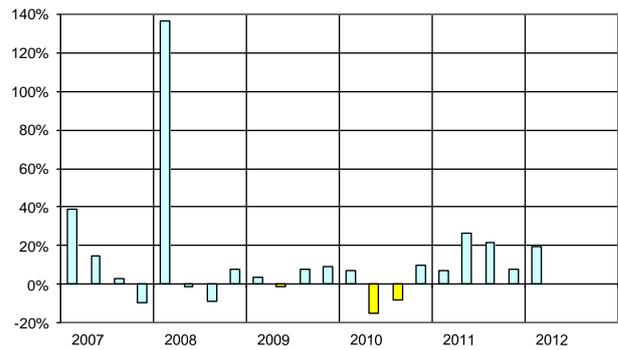
## 3.3 Les placements des autres agents

### Total des actifs financiers

en millions d'euros

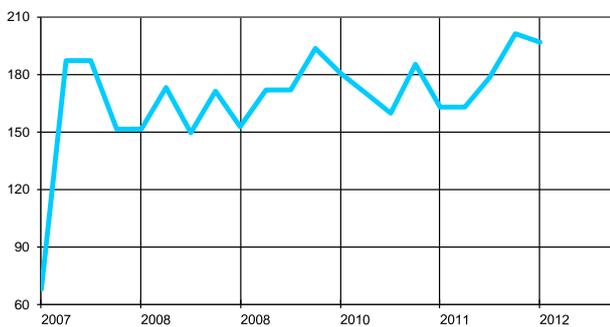


variations en glissement annuel (en %)

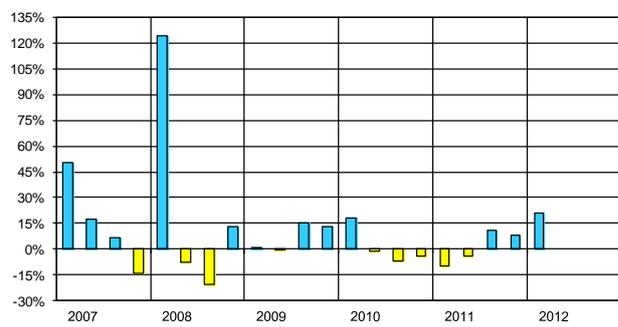


### Dépôts à vue

en millions d'euros

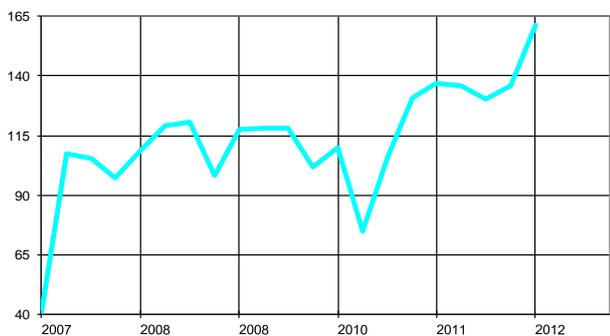


variations en glissement annuel (en %)

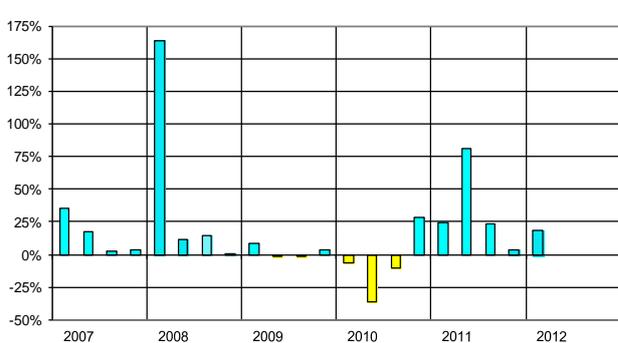


### Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros



variations en glissement annuel (en %)

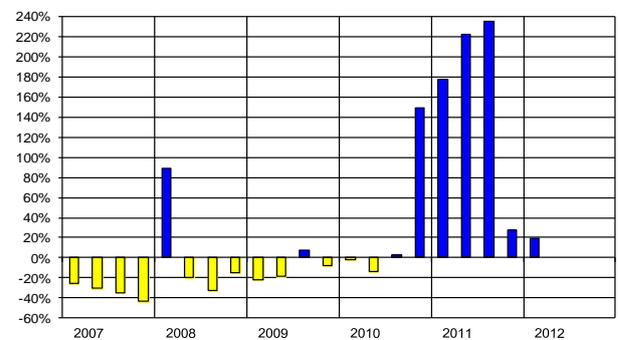


### Epargne à long terme

en millions d'euros



variations en glissement annuel (en %)

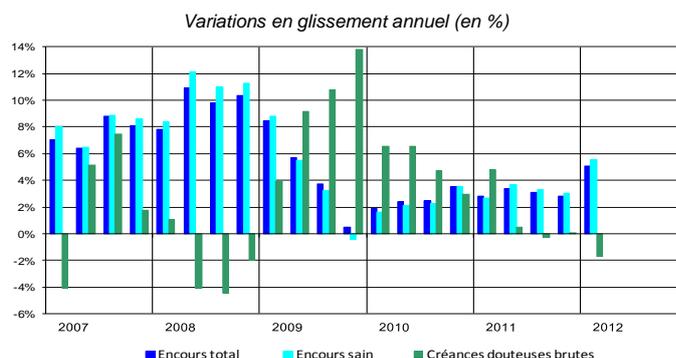
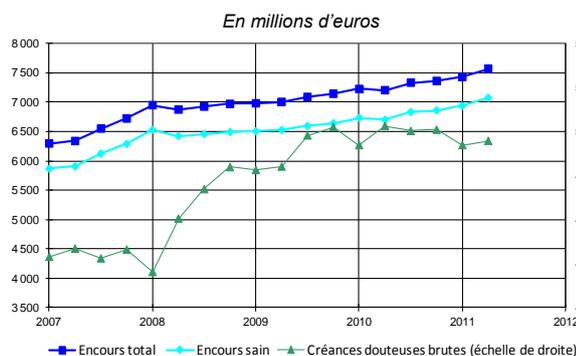


## 4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

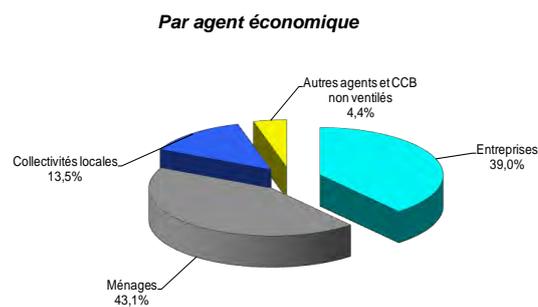
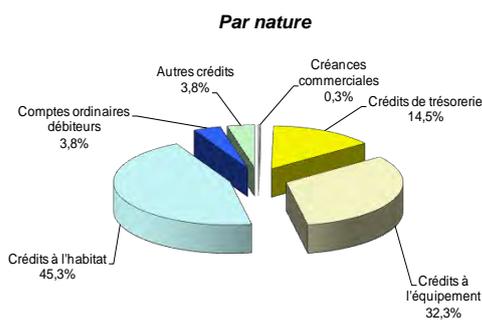
### 4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montant en millions d'euros										Variations	
	mars-07	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc.-11	mars-12	1 an	1 trim	
<b>Entreprises</b>												
Crédits d'exploitation	391,6	387,1	400,9	383,3	355,7	395,6	433,2	398,3	376,0	5,7%	-5,6%	
Créances commerciales	41,1	26,1	15,9	25,7	16,6	21,7	24,3	24,8	22,8	37,3%	-8,1%	
Crédits de trésorerie	205,0	202,0	209,8	162,3	182,1	180,9	197,4	188,1	175,1	-3,8%	-6,9%	
(dt) entrepreneurs individuels	61,7	63,4	59,9	54,0	49,3	47,7	46,4	46,3	44,7	-9,3%	-3,4%	
Comptes ordinaires débiteurs	113,6	116,6	139,2	153,4	122,1	154,3	175,1	153,1	153,3	25,6%	0,1%	
Affacturage	31,9	42,4	36,0	41,8	34,9	38,7	36,5	32,4	24,9	-28,6%	-23,0%	
Crédits d'investissement	984,2	1 127,5	1 268,7	1 242,9	1 234,7	1 240,8	1 233,0	1 267,8	1 284,6	4,0%	1,3%	
Crédits à l'équipement	870,1	1 003,7	1 146,3	1 134,3	1 134,0	1 142,5	1 142,3	1 170,6	1 185,9	4,6%	1,3%	
(dt) entrepreneurs individuels	55,1	60,7	56,8	52,4	80,0	78,5	76,9	81,8	81,1	1,4%	-0,9%	
Crédit-bail	114,1	123,8	122,4	108,6	100,8	98,3	90,7	97,2	98,7	-2,1%	1,5%	
Crédits immobiliers	1048,4	1 052,5	1 076,6	1 078,7	1 053,6	1 057,6	1 054,0	1 051,8	1 053,6	0,0%	0,2%	
Autres crédits	46,0	38,4	35,1	28,0	29,5	31,1	39,6	44,3	43,6	48,0%	-1,5%	
<b>Encours sain</b>	<b>2470,1</b>	<b>2 605,4</b>	<b>2 781,4</b>	<b>2 732,8</b>	<b>2 673,6</b>	<b>2 725,0</b>	<b>2 759,8</b>	<b>2 762,3</b>	<b>2 757,9</b>	<b>3,2%</b>	<b>-0,2%</b>	
<b>Ménages</b>												
Crédits à la consommation	857,6	931,5	898,9	906,1	901,0	894,2	900,8	908,1	898,5	-0,3%	-1,1%	
Crédits de trésorerie	784,8	856,5	819,9	824,7	814,6	806,4	806,1	819,8	808,3	-0,8%	-1,4%	
Comptes ordinaires débiteurs	37,4	39,1	42,5	42,5	46,9	48,5	49,3	48,3	50,4	7,4%	4,3%	
Crédit-bail	35,4	35,9	36,5	38,9	39,5	39,2	45,3	40,0	39,8	0,7%	-0,5%	
Crédits à l'habitat	1477,0	1 671,2	1 801,7	1 892,1	2 042,7	2 060,7	2 086,4	2 126,4	2 150,5	5,3%	1,1%	
Autres crédits	1,3	3,4	1,0	0,6	2,4	1,3	1,3	2,4	1,3	-44,7%	-44,6%	
<b>Encours sain</b>	<b>2335,9</b>	<b>2 606,0</b>	<b>2 701,6</b>	<b>2 798,8</b>	<b>2 946,1</b>	<b>2 956,2</b>	<b>2 988,5</b>	<b>3 036,9</b>	<b>3 050,4</b>	<b>3,5%</b>	<b>0,4%</b>	
<b>Collectivités locales</b>												
Crédits d'exploitation	6,8	6,1	10,2	16,3	25,4	24,5	30,7	39,0	34,2	35,1%	-12,2%	
Crédits de trésorerie	2,5	2,9	8,3	14,3	23,3	22,9	21,0	21,9	29,0	24,7%	32,4%	
Comptes ordinaires débiteurs	4,2	3,2	2,0	2,1	2,1	1,7	9,7	17,1	5,2	152,3%	-69,5%	
Crédits d'investissement	522,6	568,9	801,1	838,6	845,6	849,6	845,5	862,3	919,8	8,8%	6,7%	
Crédits à l'équipement	522,5	568,9	801,0	838,4	845,3	849,3	845,2	862,0	919,5	8,8%	6,7%	
Crédit bail	0,1	0,1	0,0	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-5,7%	1,1%	
Crédits immobiliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	2,1	ns	ns	
Autres crédits	10,9	4,3	2,8	1,9	2,0	1,0	0,7	0,4	0,4	-79,5%	-0,2%	
<b>Encours sain</b>	<b>540,3</b>	<b>579,4</b>	<b>814,1</b>	<b>856,8</b>	<b>873,0</b>	<b>875,1</b>	<b>877,0</b>	<b>903,4</b>	<b>956,5</b>	<b>9,6%</b>	<b>5,9%</b>	
<b>Autres agents</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>101,6</b>	<b>113,3</b>	<b>125,9</b>	<b>136,7</b>	<b>208,1</b>	<b>275,4</b>	<b>235,0</b>	<b>234,6</b>	<b>308,6</b>	<b>48,3%</b>	<b>31,5%</b>	
<b>TOTAL</b>												
<b>Encours sain</b>	<b>5448,0</b>	<b>5904,1</b>	<b>6423,0</b>	<b>6525,1</b>	<b>6700,7</b>	<b>6831,6</b>	<b>6860,3</b>	<b>6937,2</b>	<b>7073,4</b>	<b>5,6%</b>	<b>2,0%</b>	
Créances douteuses brutes totales	428,8	433,5	450,6	480,1	503,2	500,3	501,0	492,3	494,7	-1,7%	0,5%	
Provisions totales	285,9	282,7	284,3	311,8	318,3	318,8	318,0	304,0	309,0	-2,9%	1,6%	
Créances douteuses nettes totales	143,0	150,7	166,3	168,3	184,9	181,5	183,0	188,2	185,7	0,4%	-1,3%	
<b>Encours total</b>	<b>5876,8</b>	<b>6337,6</b>	<b>6873,6</b>	<b>7005,2</b>	<b>7203,9</b>	<b>7331,9</b>	<b>7361,3</b>	<b>7429,4</b>	<b>7568,1</b>	<b>5,1%</b>	<b>1,9%</b>	
Taux de créances douteuses	7,3%	6,8%	6,6%	6,9%	7,0%	6,8%	6,8%	6,6%	6,5%	-0,5 pt	-0,1 pt	
Taux de provisionnement	66,7%	65,2%	63,1%	65,0%	63,3%	63,7%	63,5%	61,8%	62,5%	-0,8 pt	0,7 pt	

### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux



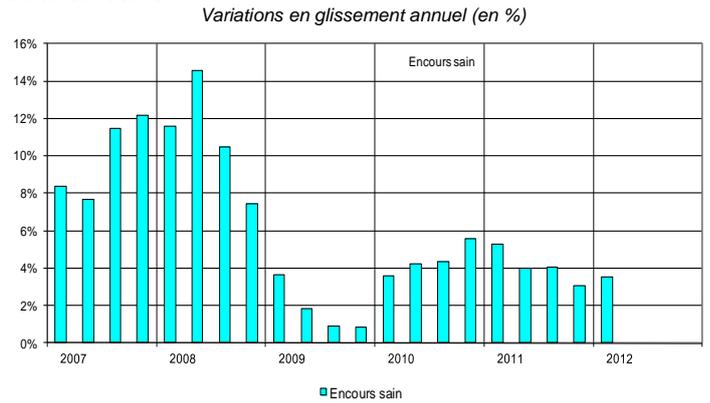
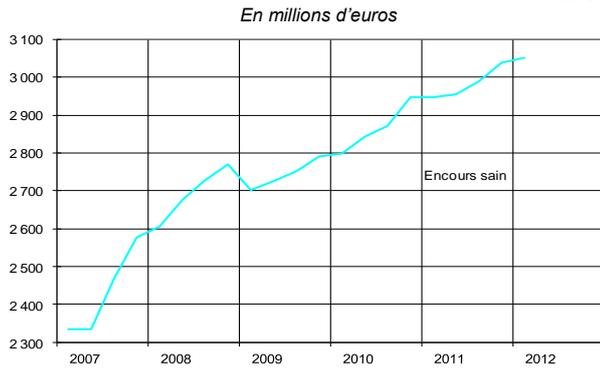
### Structure des passifs financiers au 31 mars 2012



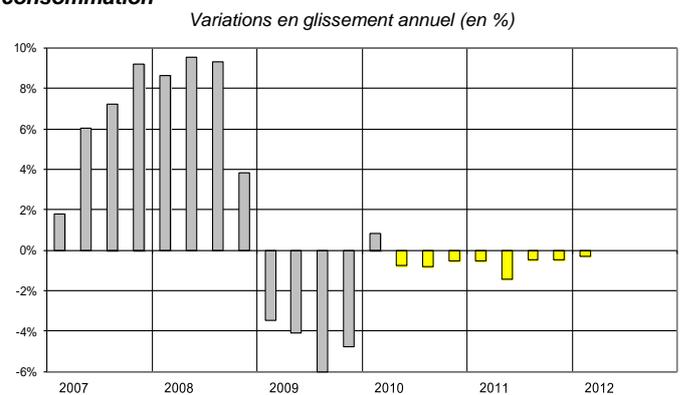
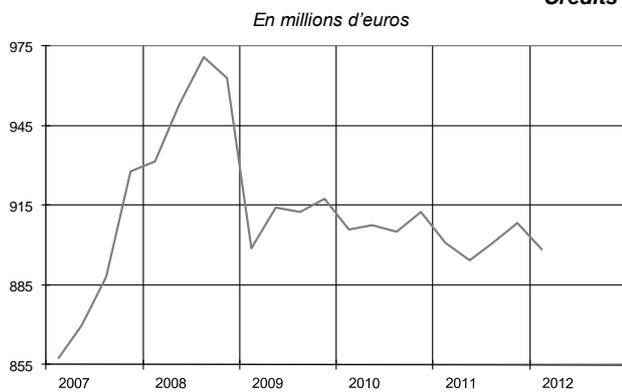
# Conjoncture financière et bancaire

## L'endettement des ménages

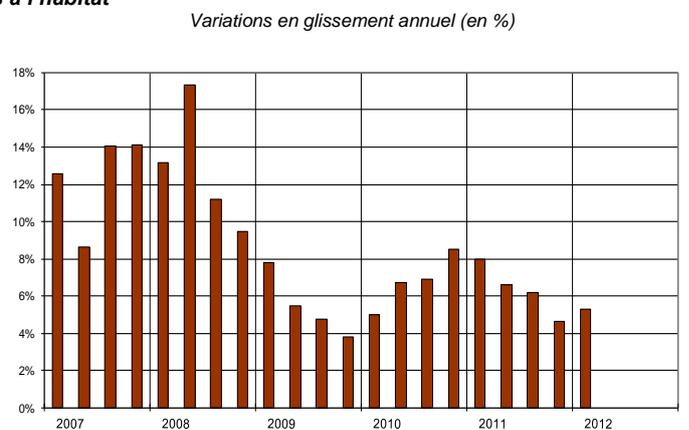
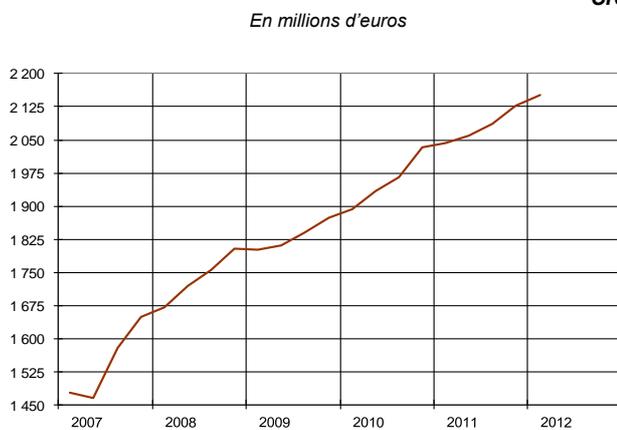
### Ensemble des concours



### Crédits à la consommation



### Crédits à l'habitat

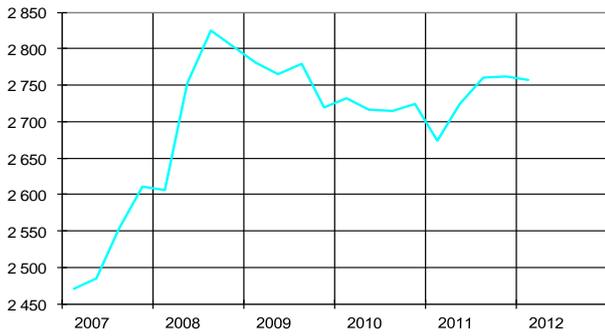


# Conjoncture financière et bancaire

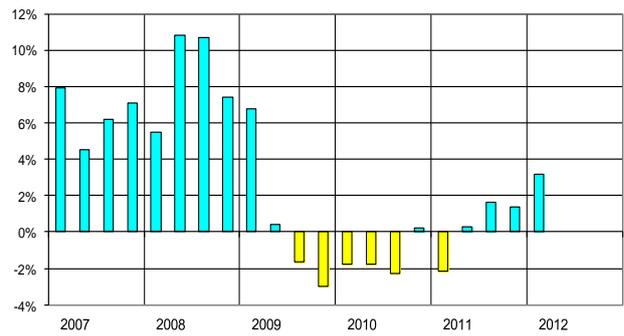
## L'endettement des entreprises

### Ensemble des concours

En millions d'euros

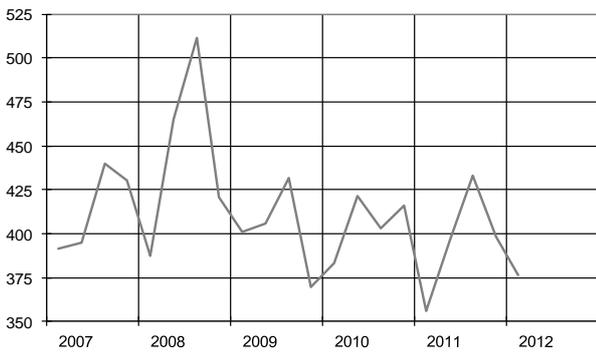


Variations en glissement annuel (en %)

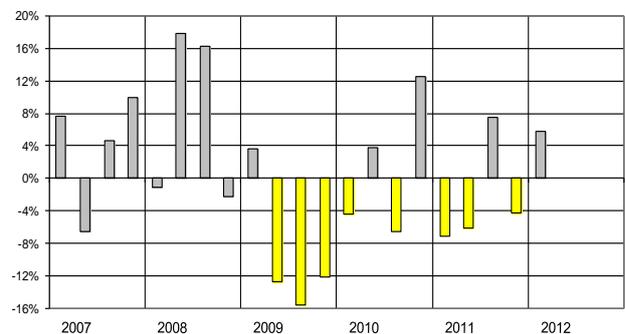


### Crédits d'exploitation

En millions d'euros

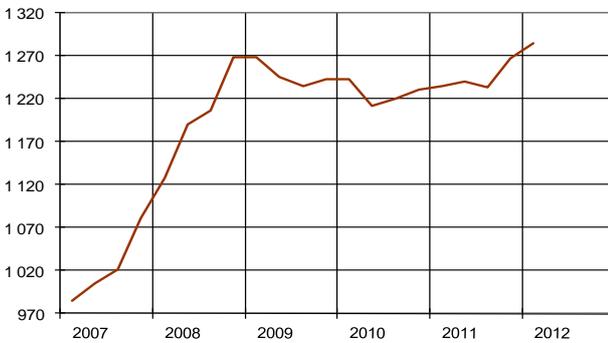


Variations en glissement annuel (en %)

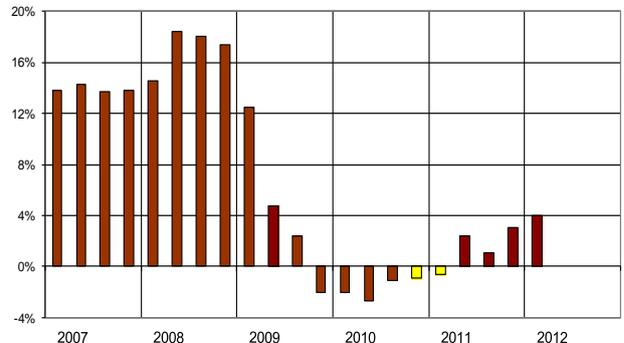


### Crédits d'investissement

En millions d'euros

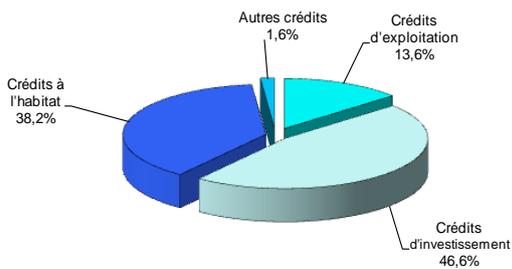


Variations en glissement annuel (en %)

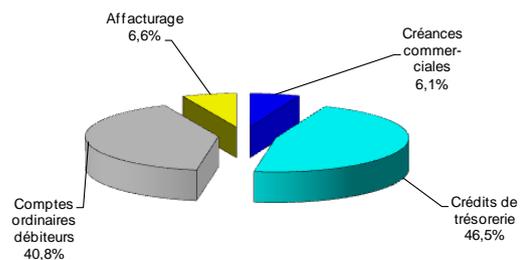


## Structure des passifs financiers des entreprises au 31 mars 2012

Par nature



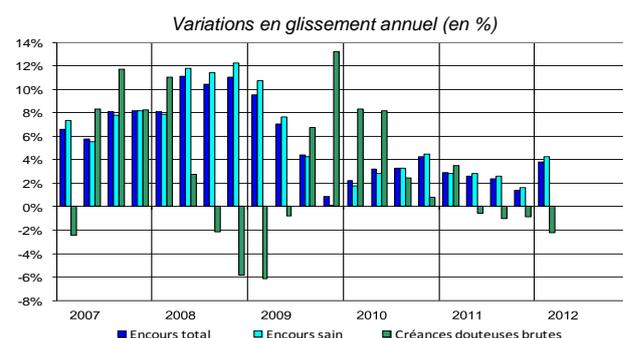
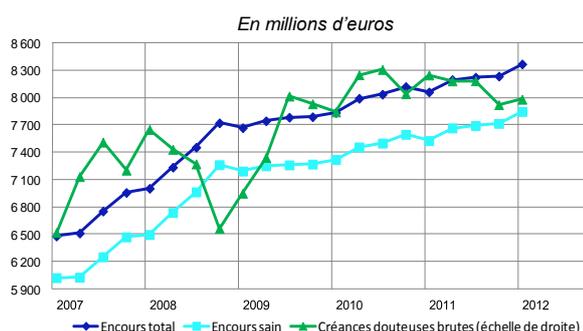
Crédits d'exploitation



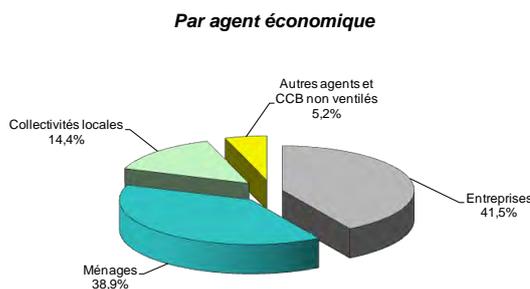
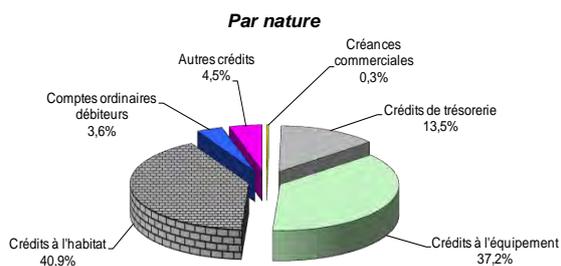
## 4.2 Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit

	Montant en millions d'euros									Variations	
	mars-07	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept.-11	déc.-11	mars-12	1 an	1 trim
<b>Entreprises</b>											
Crédits d'exploitation	403,4	402,7	430,7	399,2	383,1	436,5	465,9	428,0	404,5	5,6%	-5,5%
Créances commerciales	41,2	26,3	16,0	26,6	17,7	26,0	30,2	25,0	23,0	29,8%	-8,1%
Crédits de trésorerie	212,2	212,3	225,2	168,3	202,1	208,0	218,1	209,0	194,8	-3,6%	-6,8%
(dt) entrepreneurs individuels	62,1	63,8	60,3	54,1	49,5	47,9	46,5	46,4	44,9	-9,3%	-3,4%
Comptes ordinaires débiteurs	118,2	121,7	153,5	162,5	128,4	163,9	181,0	161,6	161,8	26,0%	0,1%
Affacturage	31,9	42,4	36,0	41,9	34,9	38,7	36,5	32,4	24,9	-28,6%	-23,0%
Crédits d'investissement	1296,2	1 450,4	1 698,2	1 707,9	1 747,9	1 742,5	1 745,6	1 734,3	1 751,1	0,2%	1,0%
Crédits à l'équipement	1076,5	1 228,6	1 481,2	1 510,0	1 535,7	1 536,8	1 548,6	1 553,8	1 569,1	2,2%	1,0%
(dt) entrepreneurs individuels	77,7	88,7	91,6	92,9	126,9	127,1	123,3	130,4	129,7	2,2%	-0,6%
Crédit-bail	219,7	221,7	217,0	197,9	212,3	205,8	197,0	180,5	182,0	-14,3%	0,8%
Crédits immobiliers	1049,3	1 053,3	1 077,1	1 079,1	1 053,9	1 057,9	1 054,2	1 052,0	1 053,8	0,0%	0,2%
Autres crédits	46,0	38,4	35,1	28,0	29,5	31,1	39,6	44,3	43,6	48,0%	-1,5%
<b>Encours sain</b>	<b>2794,9</b>	<b>2 944,8</b>	<b>3 241,1</b>	<b>3 214,2</b>	<b>3 214,4</b>	<b>3 268,0</b>	<b>3 305,3</b>	<b>3 258,6</b>	<b>3 253,1</b>	<b>1,2%</b>	<b>-0,2%</b>
<b>Ménages</b>											
Crédits à la consommation	857,7	931,6	899,1	906,4	901,4	894,6	901,1	908,4	898,8	-0,3%	-1,1%
Crédits de trésorerie	784,8	856,5	819,9	824,7	814,6	806,4	806,1	819,8	808,3	-0,8%	-1,4%
Comptes ordinaires débiteurs	37,5	39,2	42,7	42,8	47,3	48,9	49,6	48,6	50,7	7,3%	4,2%
Crédit-bail	35,4	35,9	36,5	38,9	39,5	39,2	45,3	40,0	39,8	0,7%	-0,5%
Crédits à l'habitat	1495,9	1 685,6	1 824,4	1 912,7	2 047,7	2 065,7	2 091,4	2 131,4	2 155,4	5,3%	1,1%
Autres crédits	1,3	3,4	1,0	0,6	2,4	1,3	1,3	2,4	1,3	-44,7%	-44,6%
<b>Encours sain</b>	<b>2355,0</b>	<b>2 620,6</b>	<b>2 724,5</b>	<b>2 819,7</b>	<b>2 951,5</b>	<b>2 961,5</b>	<b>2 993,8</b>	<b>3 042,2</b>	<b>3 055,6</b>	<b>3,5%</b>	<b>0,4%</b>
<b>Collectivités locales</b>											
Crédits d'exploitation	6,8	6,1	10,2	22,6	25,4	24,5	30,7	39,2	50,0	97,1%	27,5%
Crédits de trésorerie	2,5	2,9	8,3	20,5	23,3	22,9	21,0	22,1	44,8	92,2%	102,5%
Comptes ordinaires débiteurs	4,2	3,2	2,0	2,1	2,1	1,7	9,7	17,1	5,2	152,3%	-69,5%
Crédits d'investissement	678,8	730,1	994,3	1 025,4	1 032,5	1 033,7	1 026,9	1 041,1	1 079,9	4,6%	3,7%
Crédits à l'équipement	678,4	729,7	994,0	1 025,1	1 032,0	1 033,2	1 026,5	1 040,7	1 079,5	4,6%	3,7%
Crédit bail	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	-17,0%	0,9%
Crédits immobiliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	2,1	ns	ns
Autres crédits	10,9	4,3	2,8	1,9	2,0	1,0	0,7	0,4	0,4	-79,5%	-0,2%
<b>Encours sain</b>	<b>696,5</b>	<b>740,6</b>	<b>1007,4</b>	<b>1049,9</b>	<b>1059,8</b>	<b>1059,2</b>	<b>1058,4</b>	<b>1082,3</b>	<b>1132,3</b>	<b>6,8%</b>	<b>4,6%</b>
<b>Autres agents</b>											
<b>Encours sain</b>	<b>172,9</b>	<b>187,6</b>	<b>217,8</b>	<b>234,5</b>	<b>300,2</b>	<b>375,9</b>	<b>333,7</b>	<b>331,5</b>	<b>404,3</b>	<b>34,7%</b>	<b>21,9%</b>
<b>TOTAL</b>											
<b>Encours sain</b>	<b>6019,3</b>	<b>6493,5</b>	<b>7190,7</b>	<b>7318,2</b>	<b>7526,0</b>	<b>7664,6</b>	<b>7691,2</b>	<b>7714,6</b>	<b>7845,3</b>	<b>4,2%</b>	<b>1,7%</b>
Créances douteuses brutes	457,4	507,7	476,6	516,3	534,3	531,4	531,5	519,8	522,4	-2,2%	0,5%
Créances douteuses nettes	171,4	224,9	192,3	204,4	216,0	212,6	213,5	215,8	213,5	-1,2%	-1,1%
dont entreprises	97,3	134,3	123,5	146,9	143,7	145,5	150,8	149,3	148,1	3,0%	-0,8%
dont ménages	71,7	62,9	63,5	52,7	54,0	58,8	55,9	59,7	60,3	11,7%	1,0%
Provisions	285,9	282,7	284,3	311,8	318,3	318,8	318,0	304,0	309,0	-2,9%	1,6%
<b>Encours total</b>	<b>6476,7</b>	<b>7001,2</b>	<b>7667,3</b>	<b>7834,5</b>	<b>8060,3</b>	<b>8196,0</b>	<b>8222,7</b>	<b>8234,4</b>	<b>8367,7</b>	<b>3,8%</b>	<b>1,6%</b>
Taux de créances douteuses	7,1%	7,3%	6,2%	6,6%	6,6%	6,5%	6,5%	6,3%	6,2%	-0,4 pt	-0,1 pt
Taux de provisionnement	62,5%	55,7%	59,6%	60,4%	59,6%	60,0%	59,8%	58,5%	59,1%	-0,5 pt	-0,6 pt

### Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit installés ou non localement

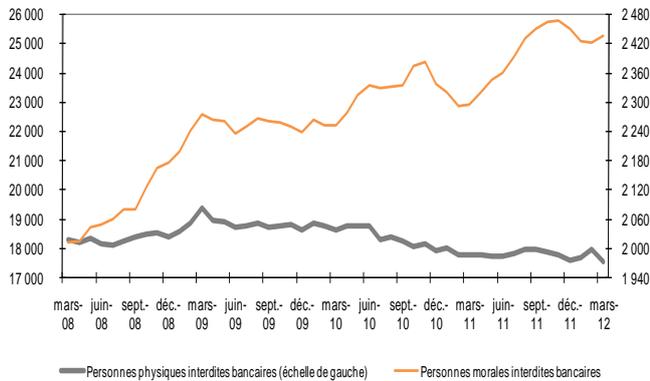


### Structure des passifs financiers au 31 mars 2012



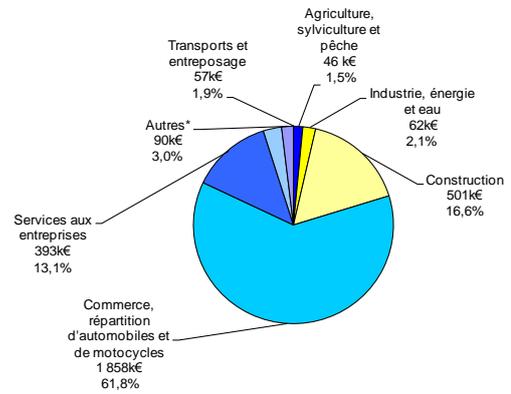
## 5. Incidents de paiement et surendettement

Evolution du nombre des interdictions bancaires



Source : Banque de France, données mensuelles

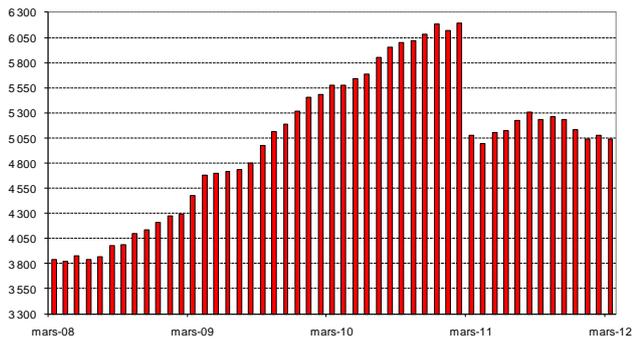
Répartition des incidents de paiement sur effets par secteur en valeur au 1<sup>er</sup> trimestre 2012



\* Compte tenu de leur faible impact dans le total, les secteurs "hébergement-restauration", "autres services" et "éducation, santé humaine et action sociale", "services aux particuliers" et "activité immobilière" ont été regroupés dans la rubrique « Autres » du présent graphique.

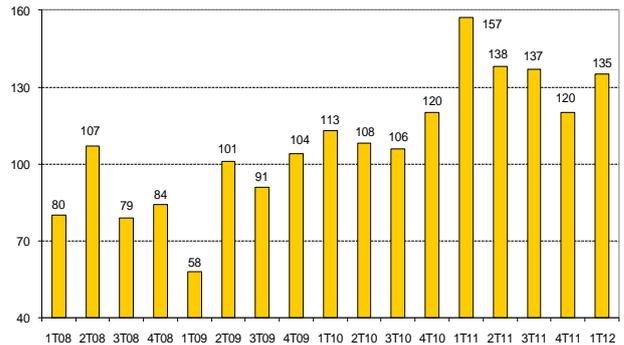
Source : Banque de France, données mensuelles

Retraits de carte bancaire



Source : Banque de France, données mensuelles

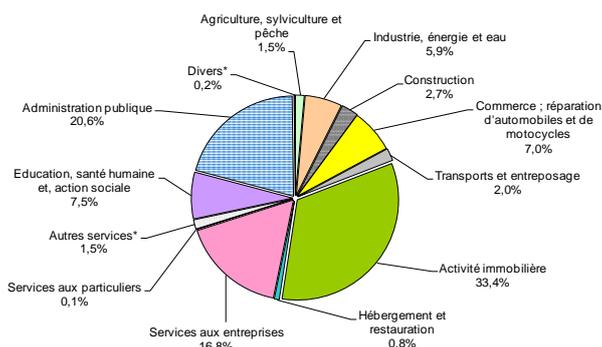
Dossiers déposés auprès du Secrétariat de la Commission de Surendettement



Source : Iedom, données trimestrielles

## 6. Risques sectoriels <sup>1</sup>

Répartition des risques par secteur au 31 mars 2012



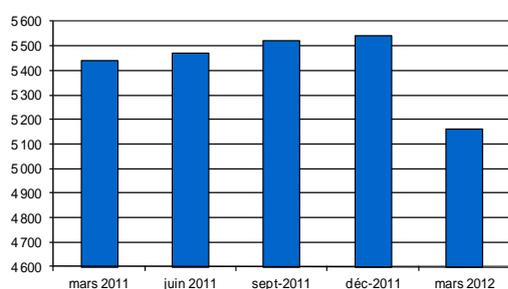
Source : Service central des risques de la Banque de France (voir méthodologie page 4)

Autres services\* : Autres services marchands ne pouvant être classés dans les services aux entreprises ou les services aux particuliers. Cette rubrique comprend : Télécommunications, Activités des services financiers, Assurance, Activités de poste et de courrier, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes....

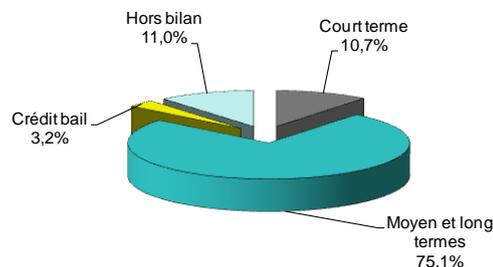
Divers\* : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités des organisations et organismes extraterritoriaux, Activités des organisations associatives ...

### Evolution globale

En millions d'euros

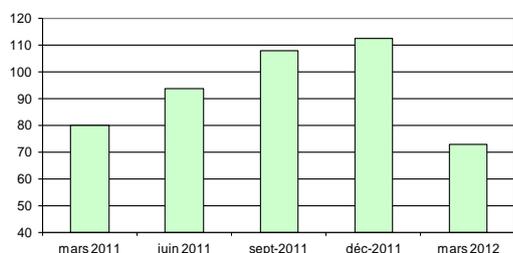


Structure (en %)

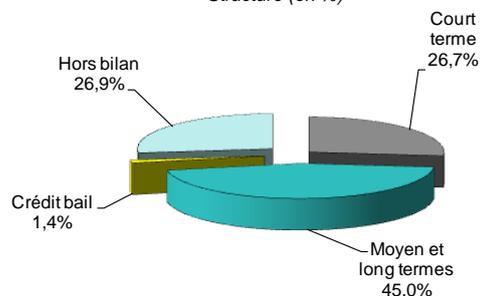


### Secteur primaire

En millions d'euros

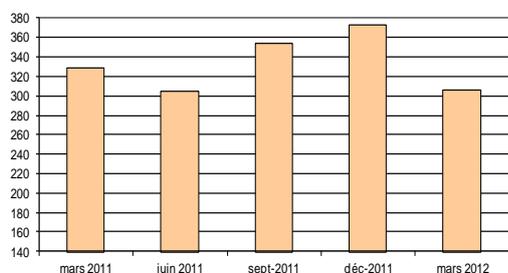


Structure (en %)

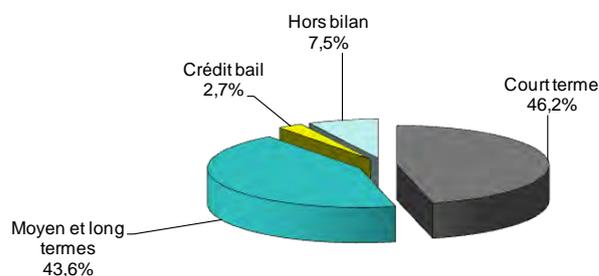


### Industrie, énergie, eau

En millions d'euros



Structure (en %)

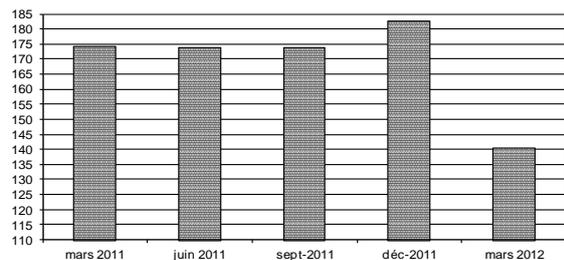


<sup>1</sup> Les nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF révision 1 et CPF révision 1, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, ont été révisées au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les données présentées ci-dessus prennent en compte cette nouvelle nomenclature.

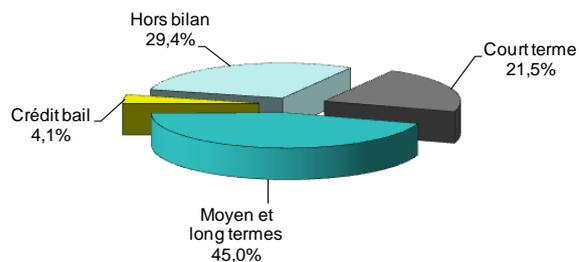
# Conjoncture financière et bancaire

## Construction

En millions d'euros

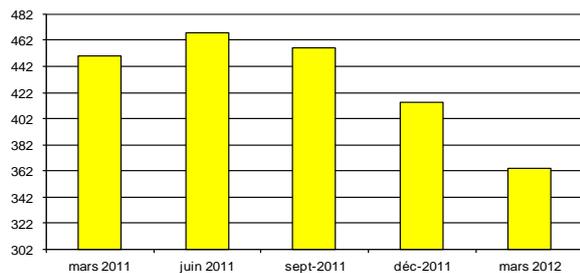


Structure (en %)

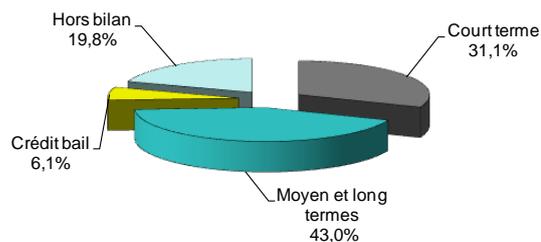


## Commerce

En millions d'euros

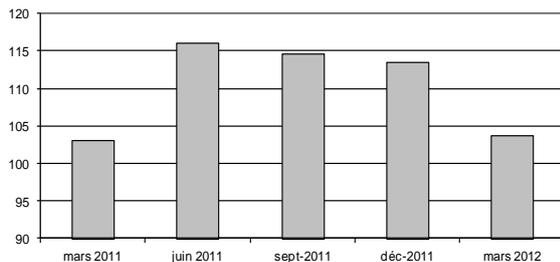


Structure (en %)

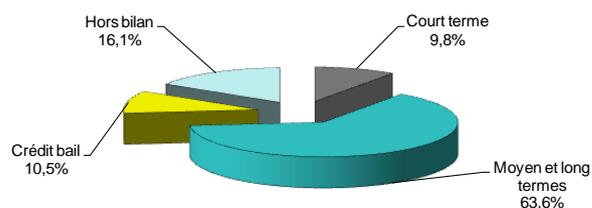


## Transports et entreposage

En millions d'euros

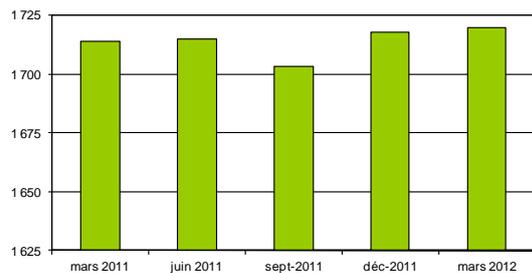


Structure (en %)

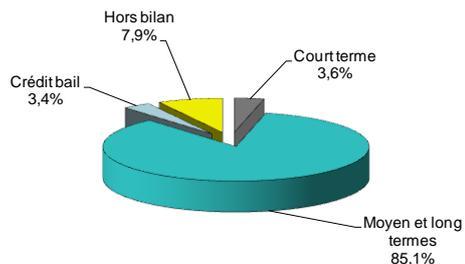


## Activité immobilière

En millions d'euros

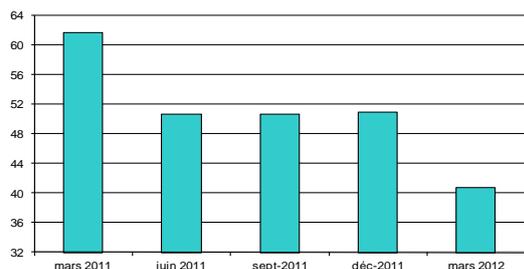


Structure (en %)

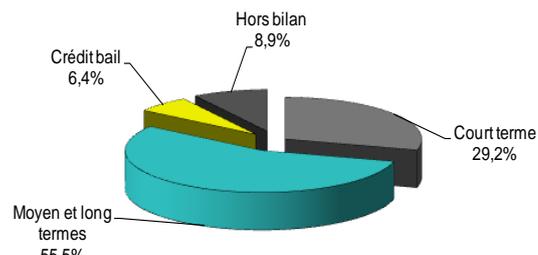


## Hébergement et restauration

En millions d'euros



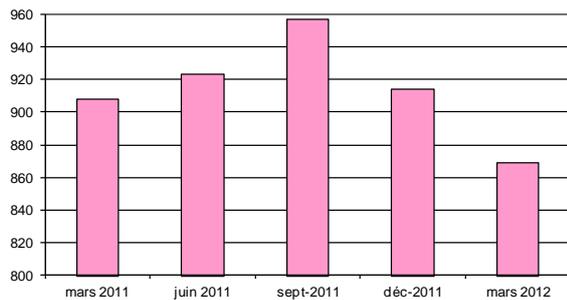
Structure (en %)



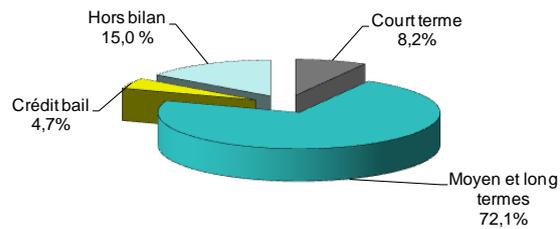
# Conjoncture financière et bancaire

## Services aux entreprises

En millions d'euros

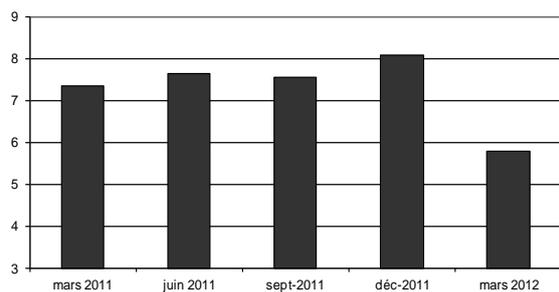


Structure (en %)

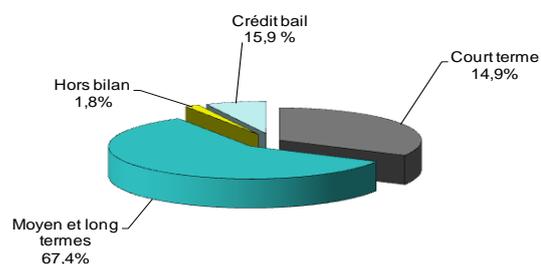


## Services aux particuliers

En millions d'euros

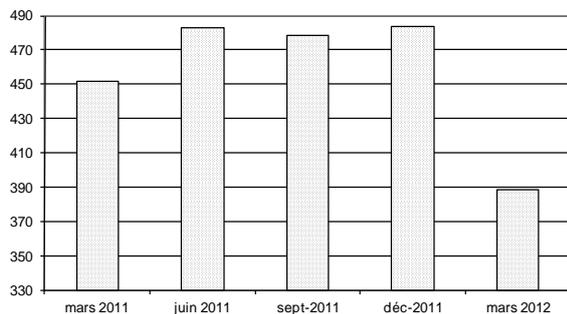


Structure (en %)

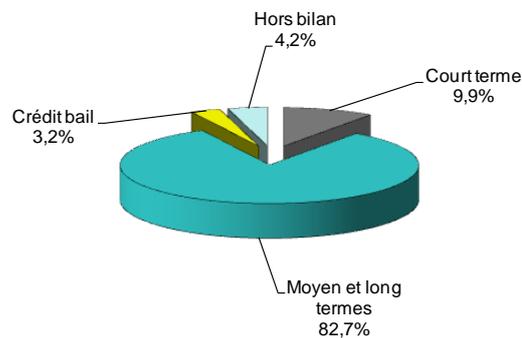


## Education, santé humaine et action sociale

En millions d'euros

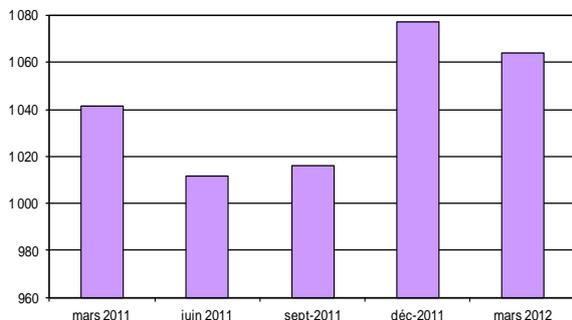


Structure (en %)

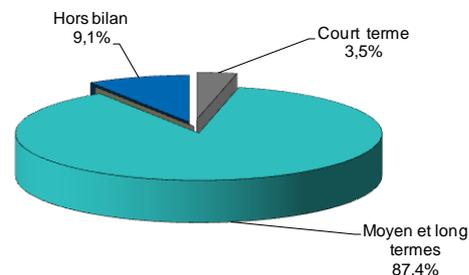


## Administration publique

En millions d'euros



Structure (en %)



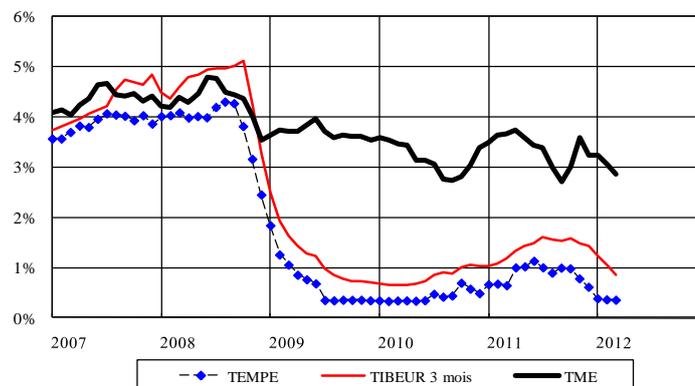
## 7. Rappel des taux

### 7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (14/12/2011)		1,00%
Taux de la facilité de prêt marginal (14/12/2011)		1,75%
Taux de la facilité de dépôt marginal (14/12/2011)		0,25%
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)		
Livret A et bleu 2,25	LDD (ex Codevi) 2,25%	LEP 2,75%
PEL* 2,50%		CEL* 1,50%
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2012 (JO du 08/02/2012)		0,71%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)		0,38%

\* hors prime d'Etat.

### 7.2 Principaux taux de marché



Légende : TEMPE (taux moyen mensuel monétaire), TME (Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme), TIBEUR (taux interbancaire européen)

### 7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés (en %)	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11	janv-12	Var. en pts de base	
						1 an	1 sem.
Escompte	7,13	2,92	2,14	6,02	6,73	459	71
Découvert	6,99	10,36	9,88	8,53	7,25	-263	-128
Autres court terme	6,23	6,86	4,64	3,50	6,18	154	268
<b>Total crédits CT</b>	<b>6,70</b>	<b>8,54</b>	<b>6,07</b>	<b>5,03</b>	<b>6,59</b>	<b>52</b>	<b>156</b>
<b>Crédits moyen long termes</b>	<b>5,71</b>	<b>4,94</b>	<b>4,09</b>	<b>4,76</b>	<b>4,82</b>	<b>73</b>	<b>6</b>
<b>Taux moyen pondéré global</b>	<b>6,12</b>	<b>5,97</b>	<b>4,45</b>	<b>4,82</b>	<b>5,21</b>	<b>76</b>	<b>39</b>

Source : Iedom

### 7.4 Taux de l'usure

Catégorie		Taux effectif pratiqué au 1er trimestre 2012 par les établissements de crédit métropolitains	Plafond de l'usure (***) applicable à compter du 1er avril 2012
PARTICULIERS	<b>Prêts immobiliers :</b>		
	- à taux fixe	4,74%	6,32%
	- à taux variable	4,41%	5,88%
	- prêts relais	4,86%	6,48%
	<b>Autres prêts :</b>		
- < ou = 1 524 € (*)		20,56%	
- découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)		19,15%	
- prêts personnels et autres prêts > 1 524 €		15,27%	
ENTREPRISES	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	4,78%	
	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	4,01%	
	- Découverts en compte (**)	10,25%	13,67%
	- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans.	4,87%	

(\*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(\*\*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

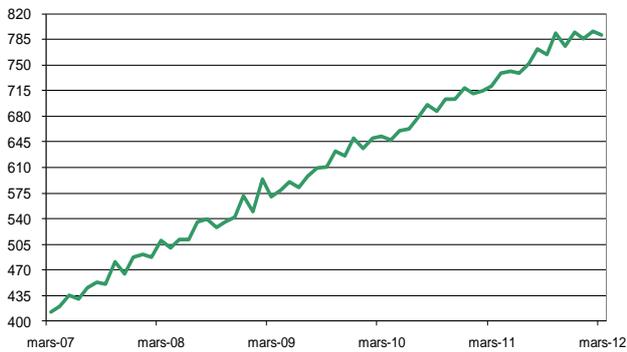
(\*\*\*) Les taux d'usure sont obtenus en majorant d'un tiers les taux moyens effectivement pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent

## 8. Monnaie fiduciaire

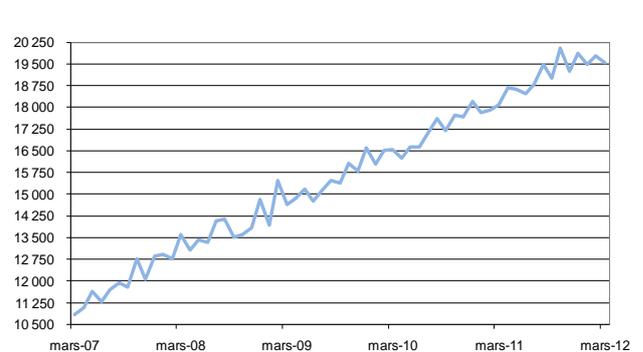
### 8.1 Emission mensuelle de billets euros

**Emissions nettes de billets à fin mars 2012**

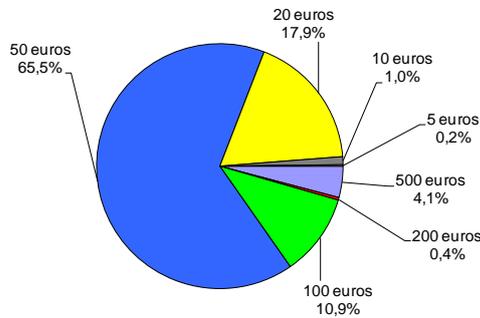
en millions d'euros



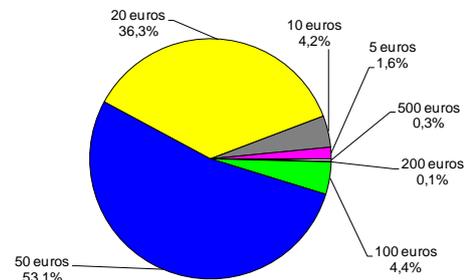
en milliers d'unités



**Répartition en valeur à fin mars 2012**



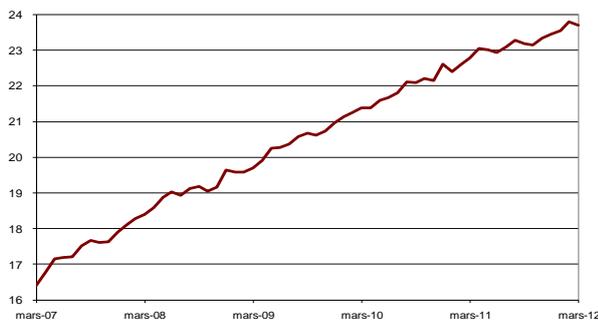
**Répartition en nombre à fin mars 2012**



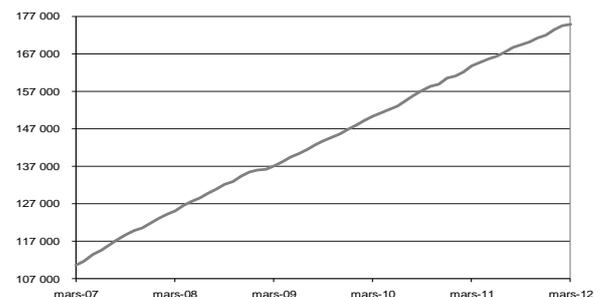
### 8.2 Emission mensuelle de pièces euros

**Emissions nettes de pièces à fin mars 2012**

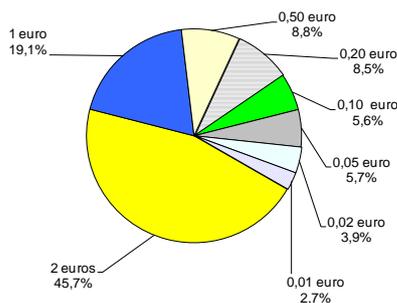
en millions d'euros



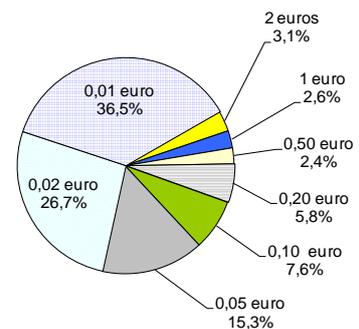
en milliers d'unités



**Répartition en valeur à fin mars 2012**



**Répartition en nombre à fin mars 2012**



### L'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer assure :

- ☞ des missions de banque centrale conformément à l'ordonnance n°2000-347 du 19 avril 2000, modifiant l'ordonnance n°59-74 du 7 janvier 1959. En agissant « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France » en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, ainsi qu'à Mayotte et Saint Pierre et Miquelon, l'Iedom met en œuvre les missions du système européen de banques centrales dans sa zone d'intervention :
  - mise en circulation et gestion des billets de banque,
  - relais des autorités bancaires européennes et nationales,
  - tenues des comptes des établissements de crédit et de La Poste,
  - mobilisation des créances privées non négociables,
  - information sur les entreprises.
- ☞ des missions d'intérêt général directement confiées par l'Etat :
  - mise en circulation pour le compte du Trésor public des pièces métalliques,
  - gestion des comptes du Trésor public,
  - surendettement et information du public
  - un rôle d'observatoire économique
- ☞ des services rendus à la communauté bancaire ou pour le compte de tiers :
  - gestion d'informations sur les entreprises et cotation de celles-ci,
  - centralisation et restitution des créances douteuses, des arriérés de cotisation de Sécurité Sociale, des parts de marché et des résultats de l'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises,
  - gestion des systèmes d'échange de moyens de paiement.

Par sa connaissance de la situation économique et financière des DOM, l'Iedom joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant des enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle, un bulletin trimestriel de conjoncture ainsi que des notes expresses. L'Iedom réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque département. Le site Internet de l'Iedom restitue une partie de ces informations ([www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)).

L'Institut d'émission apporte dans les DOM ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation des entreprises, centrale des bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, droit d'accès aux fichiers des impayés, mise à disposition des textes réglementaires de la Banque Centrale Européenne et de la Banque de France. Il assure également dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'intervention et la France hexagonale.

**INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER**  
**1, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE**  
**CS 50512 – 97206 FORT DE FRANCE CEDEX**  
**courriel : [agence@iedom-martinique.fr](mailto:agence@iedom-martinique.fr)**

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE  
Responsable de la rédaction : Philippe LA COGNATA

Editeur : Iedom

Imprimeur : Iedom

Achévé d'imprimer le 19 juin 2012

Dépôt légal – juin 2012

N° ISSN 0296 – 3116